

DIPLOME SUPERIEUR DE BIBLIOTHECAIRE

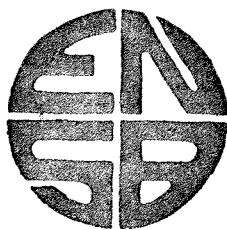
MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

ENGOULOU (JEAN-CLAUDE)

ETUDE DES INSTRUMENTS DE TRAVAIL
EN INDEXATION MATIERE
ET LEUR UTILISATION POSSIBLE
DANS LES BIBLIOTHEQUES AFRICAINES

ANNEE : 1985

21 ème PROMOTION



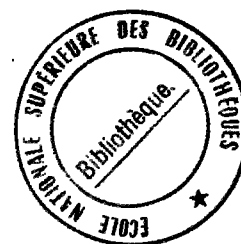
ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

17-21, Boulevard du 11 Novembre 1918 - 69100 VILLEURBANNE

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

ETUDE DES INSTRUMENTS DE TRAVAIL
EN INDEXATION MATIERE ET LEUR UTILISATION
POSSIBLE DANS LES BIBLIOTHEQUES AFRICAINES

M E M O I R E



présenté par :

ENGOULOU jean - Claude

sous la direction de :

Mesdames M. A. MERLAND et M. N. PONCET

Professeurs à l'E. N. S. B.

VILLEURBANNE

1985

21ème promotion

1985

14

S O M M A I R E

=====

	<u>Pages</u>
<u>Première Partie</u>	
Liminaires	I - II
REMERCIEMENTS	1 - 2
INTRODUCTION	3 - 4
LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE	5
- Crise financière	5
- Inflation documentaire	6
LES BIBLIOTHEQUES AFRICAINES	7
LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE AFRICAINE	6
- Politique d'acquisition	7
- Les Achats	8 - 9
- Les Dons	9
- Les Echanges	10
LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE	11
- Historique	11
- Le Personnel	12
- Le Public	12
- Les Fonds	13 - 15
- Le Local	15 - 16
LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE AFRICAINE	17
- La	18 - 20
- Les fonds	20 - 21
- Les Besoins	21 - 22
- Le Personnel	22 - 24
LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE YAOUNDE	25
- Le local	25 - 27
- Le Public	28
- Les Fonds	28 - 29
- Le Personnel	30
- Le Budget	31
- La Coopération	31 - 32
- La Formation	32 - 34

Deuxième Partie

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE	35 - 37
HISTORIQUE	38
LA LIBRARY OF CONGRESS SUBJECT HEADINGS (LCSH)	39 - 41
STRUCTURE	41 - 42
- Les Renvois	42 - 44
LE REPERTOIRE DE VEDETTES-MATIERES DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL	
- Historique	45 - 47
- Structure	47
- La Terminologie	47
- L'Ordre des termes	48
- La Spécificité	49
- L'Emploi du singulier et du pluriel	49 - 50
- Les Formes de vedettes	50 - 51
- Les Subdivisions	54 - 63
- Les Particularités du répertoire	63
LA LISTE D'AUTORITE DE LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION (B. P. I.)	
- Historique	64 - 66
- Structure	66
- Les Particularités de la B. P. I.	66 - 67
LA LISTE DES VEDETTES-MATIERES DE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE (B. N.)	
- Historique	68 - 69
- La Structure	69
- Les Particularités	70
LA NORME Z 47 - 200	71
- Plan	72 - 73
- Objet et domaine d'application	73 - 74
PRINCIPES D'INDEXATIONS MATIERES SELON LA NORME Z 47 - 200	75
- L'utilisation des têtes de vedettes	75
- Principes généraux pour l'indexation	75 - 76
- Les subdivisions	76
- L'ordre des subdivisions	76 - 78

	<u>Pages</u>
LE CHOIX DES VEDETTES MATIERES A L'INTENTION DES BIBLIOTHEQUES	
- Historique	79 - 80
- La Structure	80 - 84
. Les Renvois	84 - 87
LE LIVRE AFRICAIN - SON INDEXATION	
- Le livre africain	88
- L'indexation du livre africain	93 - 96
CONCLUSION GENERALE	97 - 98
ANNEXES	99
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	100 - 103

ENGOULOU (Jean-Claude). -, Etude des instruments de travail en indexation matière et leur utilisation possible dans les bibliothèques africaines / présenté par ENGOULOU Jean-Clouse, sous la dir. de M. A. Merland et M. N. Poncet, ...
Villeurbanne : E. N. S. B., 1985.- 105 f. annexes, 30 cm.

- Indexation (matière), répertoire.
- Afrique, bibliothèque.

A nos enfants :

Christiaq-David,

Paulin-Lévi,

Myriam-Patience,

à qui notre présence a fait grand défaut
et sur qui reposent tous nos espoirs,
qu'ils trouvent ici l'expression
de notre amour paternel.

REMERCIEMENTS

=====

Ce travail, loin de n'être dicté que par des considérations purement scientifiques, est fait pour soumettre à l'appréciation des responsables de la bibliothèque nationale du Cameroun (B. N. C.), un instrument de travail en indexation-matière, susceptible de les aider dans l'exercice quotidien de leurs fonctions. Et de présenter aux responsables politiques du Cameroun, un secteur vital mais injustement défavorisé, par rapport à d'autres : la bibliothèque.

Ce travail n'aurait pas été possible sans l'appui constant du Gouvernement Camerounais qui, soucieux de l'éducation de ses populations, conscient de l'importance de l'information dans ce sens, et compte tenu de l'explosion documentaire et l'évolution rapide des sciences, avait accepté de financer notre formation à l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques. Qu'il veuille bien trouver, à travers ces lignes, l'expression de notre profonde gratitude.

Nous tenons à rendre un hommage déférent à Madame M. R. WAGNER, Directrice de l'E. N. S. B., pour sa disponibilité.

Nous remercions, du fond du coeur, Mesdames : M. A. MERLAND et M. N. PONCET qui, malgré leur emploi du temps extrêmement minuté, avaient accepté de diriger ces travaux, du début à la fin, sans faillir à leur engagement.

Ces remerciements s'adressent également à tous
- les professeurs qui, liant la théorie à leur propre expé-
rience professionnelle, nous ont nourris d'un enseignement
fort, et nous ont permis de mieux formuler ce propos.

.

INTRODUCTION

Au moment où l'on parle de plus en plus de réseaux de bibliothèques, nécessitant des règles communes normalisées de catalogage et de formats informatiques compatibles entre eux, il n'existe jusqu'à présent, aucun répertoire de vedettes-matière correspondant à la Library of Congress Subject Headings (L. C. S. H.) des Etats-Unis, ou au Répertoire de vedettes-matières de la bibliothèque de l'université Laval au Québec, qui serve de norme pour l'établissement de vedettes-matières en France.

La bibliothèque nationale de Paris, jusqu'en 1980, n'avait pas de fichier d'autorité. Alors que la création de fichiers d'autorité est une des préoccupations majeures des bibliothécaires et documentalistes aujourd'hui. Il nous a paru nécessaire de faire l'historique et voir un peu la structure des répertoires, qui font autorité actuellement, savoir :

- . La Library of Congress Subject Headings (L. C. S. H.)
- . La liste des vedettes-matières de la bibliothèque de l'Université Laval au Québec,
- . La liste d'autorité de la bibliothèque publique d'information (B. P. I.) de Paris,

- . La liste des vedettes-matières de la bibliothèque nationale de Paris,

- . Le choix des vedettes-matières à l'intention des bibliothèques", par Mesdames Martine BLANC - MONTMAYEUR et Françoise DANSET.

Cette étude nous aidera à comprendre le fonctionnement de leur langage documentaire et quelques problèmes afférents, lorsque nous aborderons, non en profondeur bien sûr, l'analyse de ces instruments de travail en indexation-matière.

Nous parlerons des bibliothèques nationale et universitaire africaines au sud du Sahara, en insistant sur deux exemples : la bibliothèque universitaire de Yaoundé, et la bibliothèque nationale de Yaoundé.

Nous mettrons un accent particulier sur la bibliothèque nationale de Yaoundé.

Nous verrons dans quelle mesure ces instruments de travail peuvent nous être utiles, dans la gestion de ces bibliothèques.

LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

=====

Les médias traditionnels : livres, journaux, revues, radios, ... et les médias audiovisuels : télévision, nous présentent la situation des bibliothèques européennes. Cette situation est plus étayée par des cours que nous recevons des professeurs et spécialistes dans ce domaine.

De toute cette littérature, il ressort clairement que l'institution bibliothèque connaît beaucoup de difficultés surtout en France. Cette crise remonte à 1968, accentuée par la crise pétrolière de 1975 qui frappa de plein fouet les bibliothèques universitaires.

La bibliothèque universitaire française, créée à la fin du XIX^e siècle, connaît et ressent cette crise grave. Depuis les réformes de 1968 et en dépit des efforts des gouvernements pour l'endiguer, cette crise persiste. Elle est due à l'afflux des étudiants, à l'explosion documentaire, à la mondialisation de la science et de la technique, à leur augmentation, à la crise financière persistante des bibliothèques. Cette crise, nous pouvons la résumer en deux mots :

Crise financière.- Malgré les inventions scientifiques et techniques, la mondialisation de l'industrie dans presque tous les domaines, la fin du XX^e siècle n'est pas

comparable à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e. Les crédits des bibliothèques universitaires s'amenuisent, année après année. les crédits des bibliothèques universitaires, passent de 108 F. par étudiant, en 1968, à 98 F. par étudiant, en 1976, et à 78 F. par étudiant, en 1978. La régression de ces crédits est évidente. (1)

Inflation documentaire.- Les livres, revues et périodiques augmentent plus vite que le coût de la vie. Cette masse est globale. Tout ce qui est publié n'est pas utile et indispensable. Les bibliothèques doivent maîtriser cette masse documentaire, avant de l'offrir à leurs clients.

(1) - Les cours de M. Gérard THIRION, E. N. S. B., 1984 - 1985

LES BIBLIOTHEQUES AFRICAINES

Nous venons de survoler la situation de la bibliothèque universitaire française. Nous avons constaté avec peine que cette dernière connaît beaucoup de difficultés, surtout financières et les raisons. La France étant un grand pays industrialisé, si ses bibliothèques connaissent tant de problèmes, ceux que connaissent les bibliothèques des pays francophones d'Afrique, sont considérables, énormes.

Dans notre intervention, nous parlerons de la bibliothèque universitaire africaine : sa politique d'acquisition (achats, dons, échanges) ; ensuite, nous examinerons la bibliothèque nationale africaine : sa situation, ses fonds, ses besoins, son personnel. Nous considérerons deux exemples : la B. U. et la B. N. de Yaoundé, au Cameroun.

LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE AFRICAINE

La bibliothèque universitaire africaine, bénéficiant du même statut que la bibliothèque universitaire européenne, n'est pas à l'abri de cette crise.

Politique d'acquisition

Lors de l'ouverture de chaque bibliothèque universitaire, sa politique en matière d'acquisition est la suivante :

se procurer tous les documents imprimés dont les étudiants, à tous les niveaux, peuvent avoir besoin. Mettre à la disposition des étudiants et professeurs toute la documentation indispensable à la poursuite de leurs travaux. De constituer des collections complètes de bibliographies, de résumés analytiques, d'index, de catalogues et d'autres ouvrages de références à l'usage des étudiants, des chercheurs et personnel de la bibliothèque.

Les Achats.

La plus grande partie des fonds détenus par la bibliothèque universitaire africaine, provient des achats directs. Ces achats se heurtent à de multiples obstacles :

- . impossibilité de se procurer rapidement les instruments de sélection les plus récents (bibliographies courantes commerciales, les critiques littéraires, ...)

- . la longueur du délai entre la commande et la réception des ouvrages commandés ;

- . la fréquence des retards indus dans le règlement des factures à l'étranger : problèmes des devises, de changes, et actuellement les caprices de la monnaie américaine (dollar). Ces règlements de factures posent aussi des problèmes aux libraires locaux qui supportent mal d'attendre plusieurs mois voire même un an et plus, pour se faire payer.

Ces problèmes étaient si graves que certaines autorités politiques et universitaires de certains pays francophones d'Afrique (le cas du Cameroun, par exemple) étaient obligées d'ouvrir au sein de l'université, une librairie universitaire. Cet exemple n'est pas mal en soi, mais ce n'est qu'un palliatif, étant entendu que le Cameroun vit dans une situation de dépendance vis-à-vis de l'importation du matériel imprimé.

Les importations dans ce domaine, représentent 75 % des besoins du pays, dont 90 % des livres qu'elles achètent. (2).

Les Dons

Le fonds de la bibliothèque universitaire africaine est alimenté par les dons des pays étrangers amis. Ce qu'on reçoit en dons n'est pas toujours de meilleure qualité, et tout ce qui arrive de l'étranger par don, demande un bon tri, avant d'être intégré dans les fonds de la bibliothèque et mis à la disposition des utilisateurs.

(2) - DIPEOLU (J. O.) - Problems of acquiring african published materials ; the experience of african university libraries.

In Edwina Oluwasanmi et al. Publishing in africa, in the seventies : proceedings of an international conference on publishing and book development hild at university of Ife, Nigeria, 16 - 20 dec. 1973 - Page 134.

Les Echanges

Les bibliothèques universitaires africaines, pratiquent des échanges avec leurs homologues des pays étrangers. La valeur de ce que l'on donne, étant sensiblement égale à la valeur de ce que l'on reçoit, il n'y a pas de plaintes dans le domaine des échanges.

Les mémoires de maîtrises, les différentes thèses constituent la monnaie d'échange par excellence, et aussi les doubles de certains livres et périodiques.

LA BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE

Dans le cadre de la bibliothèque universitaire de Yaoundé, nous ferons un survol historique, nous dirons quelques mots sur son personnel, son public, ses fonds et quelques lignes seront consacrées aux locaux.

Historique

La bibliothèque universitaire de Yaoundé, vit le jour avec le projet de création de l'université fédérale du Cameroun, en 1962. Aucun domaine universitaire, ni campus, n'étaient en place. Aucun local adéquat pour accueillir la bibliothèque et ses collections. L'université comprenait trois facultés :

- Droit et Sciences économiques,
- Lettres et Sciences humaines,
- Facultés des Sciences

On construisit des baraquements à côté du Lycée Général Leclerc, pour héberger la faculté de Droit et des Sciences économiques, et une partie de la faculté des sciences. L'actuel quartier dénommé EKounou I qui abrite l'escadron musique de la Gendarmerie nationale, était destiné à la Vice-Chancellerie, et un hébergement de fortune logeait les collections et le personnel de la bibliothèque universitaire.

Pendant ce temps, on construisait l'actuel domaine universitaire, cet espèce de polygone de plusieurs kilomètres. Dès l'inauguration de la première tranche de l'université fédérale du Cameroun, la bibliothèque universitaire quitta son local de fortune pour une bibliothèque en pierre de taille.

Le Personnel

La bibliothèque universitaire de Yaoundé est, comme le souligne Monsieur Eyango Mouen Alexis dans son mémoire (3), la plus riche du pays. Richesse qui s'observe au triple plan de ses locaux, de ses collections, de son personnel. Ce personnel, comme celui des autres bibliothèques du pays, est un peu instable : faute de cadre juridique (statut des fonctionnaires des bibliothèques centres de documentation et dépôts d'archives).

Les problèmes du personnel étant identiques (recrutement, formation), nous verrons plus loin la formation de celui-ci.

Le Public

Le public de la bibliothèque universitaire de Yaoundé est large. En dehors des étudiants des trois facultés ci-dessus citées, la bibliothèque universitaire dessert ceux des grandes écoles rattachées à l'université.

(3) - EYANGO MOUEN (Alexis).- La participation de l'Afrique aux systèmes internationaux d'information scientifique et technique : cas du Cameroun.- Villeurbanne : ENSB, 1982, Page 27.

- . C. U. S. S. (Centre Universitaire des Sciences de la Santé)
 - . E. N. S. (Ecole Normale Supérieure)
 - . E. N. S. A. (Ecole Nationale Supérieure Agronomique)
 - . E. N. S. P. (Ecole Nationale Supérieure Polytechnique)
 - . E. S. S. T. I. (Ecole Supérieure des Sciences et Techniques
de l'Information)
 - . I. R. I. C. (Institut des Relations Internationales
du Cameroun)
- Institut de Statistique et d'Economie appliquée
 - Institut de Formation et de la Recherche démographique
 - Ecole Nationale de Police
 - Institut International des Assurances
 - Faculté de théologie protestante
 - Grand Séminaire Catholique.

Nous comprenons pourquoi le problème d'espace se pose dans cette bibliothèque.

Les fonds

A la rentrée de 1973/1974, l'université de Yaoundé comptait six mille (6.000) étudiants. Cette population est passée à dix mille (10.000) étudiants, à la rentrée 1978/1979. Son fonds était évalué à 65.000 ouvrages, 615 titres de périodiques. (4).

(4) - MBIAFEU (Dieudonné).- La Politique culturelle (Bibliothèque) : pour une meilleure promotion du livre et de la lecture.- Villeurbanne: ENSB, 1980,- Page 26.

(5) MBIAFEU (Dieudonné). -- II --

Ces chiffres ont certainement évolué en ce qui concerne notamment les collections d'ouvrages et aussi des effectifs. S'inspirant de ^{ns} Liaison : bulletin d'information de l'Université de Yaoundé de décembre 1979, Monsieur MBIAFEU Dieudonné dénombre 80.000 ouvrages et 620 titres de périodiques. (5).

Les collections sont reçues par achats, dons ou échanges. Ce fonds a évolué, étant donné qu'à la rentrée universitaire de 1984/1985, l'université de Yaoundé accuse presque 16.000 étudiants, ce qui entraîne aussi un accroissement des besoins documentaires. Selon les registres-inventaires de la bibliothèque universitaire de Yaoundé, achats, dons et échanges, confondus, la B. U. accuse : 82.115 ouvrages ; 832 titres de périodiques, dont 135 titres morts.

Ce fonds fait le tour des connaissances humaines ; allant des généralités à l'histoire et géographie, en passant par la philosophie, la religion, les sciences humaines, les sciences pures, les sciences appliquées, ... (voir la fiche d'état de lecture à la B. U. de Yaoundé).

Le prêt de livres à la B. U. de Yaoundé, n'est pas négligeable non plus (voir feuilles de statistiques des prêts de livres pour les mois de janvier et février 1985).

(5) - MBIAFEU (Dieudonné).- op. cit.

Malgré la présence de petites unités documentaires au niveau des facultés, la bibliothèque universitaire de Yaoundé est saturée.

Le local

Au moment de l'inauguration de l'université fédérale du Cameroun, la bibliothèque universitaire n'avait aucun problème de local. Elle ne se plaignait pas de manque de places pour ses lecteurs. Mais l'afflux des étudiants dans l'enseignement supérieur et l'explosion documentaire forcent ce local à se déclarer incapable de pouvoir rendre actuellement des services adéquats à ses usagers.

Conscients de cette situation explosive, les responsables universitaires, soutenus par les autorités politiques ont entrepris l'agrandissement de la bibliothèque universitaire.

Cette nouvelle bibliothèque universitaire apportera certaines innovations : accès libre aux rayons, la capacité d'accueil est de 550 places pour l'ancienne ; la nouvelle aura 400 places assises. La nouvelle bibliothèque universitaire est un immeuble à quatre niveaux. L'inauguration de cette nouvelle bibliothèque universitaire est prévue pour le 28 juin 1985.

L'ancienne B. U. a quelques microfiches ; la nouvelle bibliothèque universitaire sera automatisée ; il y aura une salle et un bibliothécaire de références ; un laboratoire

photo pour la fabrication de microfiches et microfilms. Les appareils sont déjà sur place, mais non encore installés.

La bibliothèque universitaire de Yaoundé ne prête pas les périodiques à domicile. En cas de force majeure, quelques périodiques peuvent sortir mais pour, au plus, dix jours.

Compte tenu des effectifs des lycées et collèges du pays, à notre avis, tout ceci ne constitue qu'un palliatif. Comme ses consoeurs d'autres pays, la bibliothèque universitaire de Yaoundé, connaît les mêmes problèmes.

LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE AFRICAINE

Dans le cadre de la bibliothèque nationale africaine, la situation est à peu près la même dans différents pays d'Afrique. Les pays qui nous intéressent plus particulièrement ici, sont ceux situés entre le tropique du Cancer et le tropique du Capricorne : les pays de la zone francophone.

En effet, il y a dans chacun de ces pays, une grande bibliothèque administrative du gouvernement local, qui était à l'origine, une bibliothèque territoriale de la puissance coloniale.

Ces bibliothèques comprennent, suivant le cas, un fonds d'ouvrages de plusieurs milliers de volumes, et quelques centaines de périodiques. Ces anciennes bibliothèques coloniales sont soit des archives, ou bibliothèques nationales séparément, soit archives et bibliothèques nationales cohabitant ensemble, (ce fut le cas du Cameroun).

Outre ces bibliothèques principales, il existe de petites bibliothèques semi-officielles ou privées. Dans le cas du Cameroun, il existe de petites bibliothèques confessionnelles.

La situation

La bibliothèque nationale, qu'elle soit africaine ou européenne, n'est pas facile à définir. Car dans certains pays, notamment en Europe, elle doit recueillir, conserver et communiquer, mais en sélectionnant les utilisateurs. Alors que dans les pays en développement, elle doit recueillir, conserver et communiquer sans discrimination, aucune.

Le statut, le rôle, le mandat et le fonds de chaque bibliothèque nationale, varient d'un pays à l'autre, d'un continent à l'autre, et selon les circonstances et les conditions locales.

On comprend pourquoi, lors du colloque de Vienne, on ait pu affirmer : les bibliothèques nationales forment une catégorie (de bibliothèques) ne répondant à aucune définition précise. (6)

D'une façon générale, on peut dire que la bibliothèque nationale d'un pays est celle qui est chargée de rassembler, de conserver pour les générations futures, tous les écrits produits dans le pays. (7)

(6) - Colloque des bibliothèques nationales d'Europe - Vienne, 8 - 27 Septembre 1958. Tâches et problèmes des bibliothèques nationales.- Paris : Unesco, 1960.

(7) - FRANCIS (F. C.).- Organisation des bibliothèques nationales, Colloque de Vienne, op. cit.

Mais actuellement, cette mission a évolué et ne se limite pas seulement à l'écrit, quel que soit son support, mais à tout document support de l'information. Cependant, dans le cadre des bibliothèques nationales africaines, il conviendrait de nous arrêter un peu et de noter tout d'abord que le continent africain, dans son ensemble, forme une entité géographique massive et que son patrimoine intellectuel écrit, reflète une variété d'influences linguistiques : anglaise, arabe, espagnole, française, portugaise, et même allemande.

La base étant constituée d'une multiplicité de langues nationales (plus de 200 au Cameroun) et groupes ethniques qui s'étendent au-delà des frontières politiques nationales (le cas du Congo et du Zaïre, celui du Cameroun et du Gabon et de la Guinée Equatoriale). Dans la partie septentrionale de l'Afrique, l'écriture arabe est différente de l'écriture latine. La coupure est par conséquent claire et nette : l'arabe d'une part, l'alphabet latin de l'autre.

Les pays au sud du Sahara sont essentiellement anglophone ou francophone, et des faibles secteurs à prédominance espagnole (Guinée Equatoriale, Sahara Occidental) et à prédominance portugaise (Angola, Mozambique).

Les publications achetées par les bibliothèques nationales de ces pays d'Afrique sont rédigées soit en anglais, arabe, allemand, français, espagnol ou portugais. Parfois la bibliothèque nationale peut avoir des ouvrages en ces diffé-

rentes langues. Leur catalogage alphabétique auteurs et leur indexation matière sont faits en respectant les normes arrêtées par la FID et l'ISO, pour permettre le contrôle bibliographique universelle, et l'accès universel aux publications.

Les Fonds

Dans le cadre de la bibliothèque nationale, les fonds diffèrent, selon qu'il s'agisse de la bibliothèque nationale occidentale ou la bibliothèque nationale africaine. La bibliothèque nationale occidentale se définit par rapport à sa mission et par rapport à son public. Elle a une vocation de conservation, donc historique. Son public est sélectionné, composé d'érudits : chercheurs, professeurs, historiens. Son fonds se rapproche un peu de celui de la bibliothèque universitaire. Etant donné que la bibliothèque nationale, dans certains pays bénéficie de l'apport du dépôt légal où celui-ci est respecté, elle doit tout avoir dans son fonds. La bibliothèque nationale occidentale pratique une certaine discrimination dans le domaine de la communication de son fonds.

La bibliothèque nationale africaine elle, ne se définit pas comme sa consœur de l'Occident. Grâce au dépôt légal qui d'ailleurs est difficilement observé, et grâce aux acquisitions étrangères, la bibliothèque nationale africaine est censée posséder la collection la plus complète d'ouvrages dans un pays ; et, à ce titre, elle doit assumer le rôle de bibliothèque de lecture publique.

Le fonds de la bibliothèque nationale africaine se définit par rapport à son public, ses clients, qui sont recrutés dans toutes les couches sociales. Selon le manifeste de l'Unesco, la bibliothèque nationale est une force vive au service de l'éducation populaire.

Le fonds est composé d'ouvrages scientifiques pour les érudits ; des romans, des ouvrages de fiction, de la bande dessinée, la paralittérature ; des quotidiens de toutes sortes, des journaux, des hebdomadaires de toutes tendances, des livres pour la jeunesse, des livres pour enfants, tous les imprimés du pays et ceux des autres pays.

La bibliothèque nationale africaine ne sera pas indifférente à l'animation ; toutefois, elle se gardera de devenir un centre culturel car, les bibliothécaires ne sont pas des animateurs de profession, au sens le plus strict du terme.

La bibliothèque nationale africaine joue à la fois le rôle de bibliothèque encyclopédique, en même temps que celui de la bibliothèque populaire.

Les Besoins

La bibliothèque africaine qu'elle soit universitaire ou nationale a beaucoup de besoins. Ces besoins se traduisent de plusieurs manières.

Le manque de locaux. La bibliothèque africaine est confrontée au problème d'hébergement. Elle a très souvent eu un hébergement de fortune, provisoire, le plus souvent prévu pour un autre usage. Ce sont des maisons particulières aménagées pour la circonstance. Les projets de constructions ne manquent pas, mais où trouver les moyens financiers ? La bibliothèque africaine manque d'équipement ; parfois, même le strict minimum lui fait défaut : machine à écrire, pour la dactylographie des fiches de livres, les fichiers, les tables et chaises...

L'équipement spécial n'est pas à la portée de n'importe quelle bibliothèque. Pour celles qui ont ce luxe, très souvent les appareils sont en panne et ne marchent plus depuis des années ; et ceux-ci sont là pour orner la bibliothèque.

Si les quelques appareils que l'on puisse avoir ne sont plus opérationnels, c'est par manque de pièces de rechange et de personnel technique. Le service après-vente est difficile.

Le manque de personnel scientifique, technique, et même de service pour son fonctionnement, frappe de plein fouet la bibliothèque africaine.

Le Personnel

Dans le cadre du recrutement du personnel des bibliothèques et centres de documentation, les responsables de ces institutions n'assistent pas à la sélection des candidats,

si sélection il y a, sinon rarement. Un personnel sans qualification leur est imposé, et ils n'ont aucun pouvoir de décision sur lui.

Quant à la formation, les autorités qui détiennent les cordons de la bourse, considèrent l'argent consacré à la formation du personnel scientifique et technique comme de l'argent perdu. Ces responsables africains, à notre avis, oublient totalement que le développement économique et social d'un pays ne peut se faire sans information. Il serait souhaitable qu'ils se rappellent de John C. LORENZ, qui déclara :

"L'information et l'éducation constituent dans tous les pays, deux facteurs essentiels du développement économique et social. Les livres, les brochures, les périodiques, les films et autres types de matériel de bibliothèque sont des instruments indispensables à tous les niveaux de l'éducation ; depuis l'alphabetisation jusqu'à l'enseignement supérieur et au cours de perfectionnement pour adultes ... Outre leur rôle culturel, elles (bibliothèques) apportent une contribution essentielle au progrès économique et social de chaque pays, Etat ou Collectivité. (8)

(8) - LORENZ (John C.).- Le Rôle des bibliothèques dans le développement économique et social. De Bulle de l'Unesco à l'intention des bibliothèques.

Vol. 18, 1962, Sept.-Oct., n° 25, p. 242 - 249

Les bibliothèques étant à la fois carrefours et en même temps centres de distribution de la science et de l'information scientifique et technique, il est utile que son personnel soit formé pour rendre de meilleurs services aux usagers.

LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE YAOUNDE

Historique

Par arrêté n° 2.924 du 28 Mai 1952, les archives et la bibliothèque nationales furent créées. Cet arrêté a été suivi du décret n° 73 - 1 du 3 Janvier 1973, portant organisation des archives et la bibliothèque nationales. Nous ne nous permettons pas de vous faire l'historique complet de la bibliothèque nationale de Yaoundé.

Nous vous disons quelques mots sur le local, son public, son fonds, son personnel, la coopération avec d'autres unités documentaires, le budget et la formation du personnel.

Le Local

La bibliothèque nationale de Yaoundé, comme la plupart de ses consœurs africaines, occupe un local de fortune, provisoire, prévu pour un autre usage lors de sa construction.

Après son détachement de la Présidence de la République où elle jouissait des mêmes prérogatives que les archives nationales, et son rattachement au Ministère de l'Information et la Culture, la bibliothèque nationale de Yaoundé continuait à cohabiter avec les archives nationales qui étaient restées à la Présidence de la République, jusqu'en 1984.

Le rattachement de la bibliothèque nationale au Ministère de l'Information et de la Culture, nécessitait un local à part. Elle reçut le local qu'elle occupe actuellement.

C'est une villa qui date de la colonisation. Construite pour un usage autre que celui d'abriter les services d'une bibliothèque et ses collections.

Le local a un aspect lugubre, malgré le peinture renouvelée constamment. Aucune disposition thermique n'avait été prise. L'ensemble des bureaux qui servent de magasins, en même temps pour les nouveaux ouvrages entrés ne dépassent pas 1.500 m². La position de quelques étagères servant à la fois de présent^{oirs} et de rayonnages de magasins par rapport à la porte favorise le dépôt des poussières sur les ouvrages.

Ce local, insuffisant pour abriter les services de la bibliothèque nationale et ses collections est partagé par le Service des Arts et Lettres. A propos de l'exiguïté des locaux, dans son rapport à l'Unesco en 1976, M. FONTVIELLE Jean-Roger, dit ceci sur le Cameroun :

"Les locaux des services de documentation sont toujours trop étroits et ils le seraient encore davantage si le traitement de la documentation était fait correctement ... il est regrettable que ces services soient toujours excentriques

par rapport aux services centraux ;
soit au 8^o étage, soit au sous-sol, soit
enfin dans un bâtiment annexe plus ou moins
loin du reste.

Leur équipement quand il existe,
ne permet que le rangement. Celui-ci doit
d'ailleurs poser beaucoup de problèmes, car
il n'y a de service où nous n'ayons constaté
des amoncellements de dossiers à côté parfois
de rayonnages vides". (9)

C'est la situation actuelle de la bibliothèque
nationale de Yaoundé ; où il manque le strict nécessaire
pour faire marcher les services. C'est pour cela sans doute
que nous souscrivons pour un instrument de travail en indexa-
tion - matière manuelle.

(9) - FONTVEILLE (Jean-Roger).- Mise en place du SYNAICAM ...-
Paris : Unesco, 1976, p. 29 - 30.

Le Public

La bibliothèque nationale de Yaoundé a coutume d'organiser des expositions. Elles se tiennent soit au hall d'accueil de la Délégation Générale au Tourisme, soit au Cercle Municipal ou du siège de la Croix Rouge Camerounaise. Après ces positions, le public vient à la bibliothèque. Le public est varié, il est composé d'étudiants, de chercheurs, de fonctionnaires, des élèves, des désœuvrés qui viennent lire le quotidien national : CAMEROON - TRIBUNE.

Les Fonds

La bibliothèque nationale, malgré cet état, a un fonds non négligeable quantitativement et non qualitativement. Ces fonds sont composés de documentaires, de romans, de périodiques pour la plus grande partie morts. Il est assez difficile de pouvoir évaluer avec exactitude ces fonds car, la bibliothèque nationale n'a pas encore de catalogue, manque de personnel formé, manque de matériel.

Le vieux fonds des périodiques est constitué des journaux et revues des années qui ont précédé l'indépendance et sont presque tous à coloration politique. Les journaux comme Jeune Afrique, Afrique Asie, et autres, nous viennent gracieusement de la bibliothèque nationale de Paris.

La bibliothèque nationale de Yaoundé étant la bibliothèque dépositaire des publications de l'Unesco, voit par ce moyen, son fonds s'enrichir de nouveaux livres. Les achats sont un peu rares, faute de crédits. Ces fonds sont aussi composés des documents inutiles ; inutiles dans la mesure où ils ne peuvent pas être lus par tout le monde. Ce sont, par exemple, des ouvrages que certains pays amis nous envoient à titre gracieux. Il s'agit des documents en langues : russe, roumaine, Yougoslave, chinoise et coréenne.

Le manque d'espace ne permet pas aux responsables de la bibliothèque nationale de rassembler tous ses fonds en un seul lieu. C'est ainsi que le magasin de la bibliothèque nationale se trouve encore aux Archives nationales, à un peu plus d'un kilomètre de marche de la bibliothèque nationale.

Ces fonds sont évalués à plus de dix (10.000 volumes. (10).

Le Personnel

La bibliothèque nationale de Yaoundé utilise presque vingt (20) personnes, réparties ainsi qu'il suit :

- . 2 conservateurs (personnel scientifique : ENS'B et Montréal),
- . 1 bibliothécaire-adjoint (EBAD), actuellement en formation à l'ENSB.
- . 2 titulaires de maîtrise (philosophie et lettres modernes) — le titulaire de maîtrise de philosophie est en formation actuellement en Allemagne Fédérale (RFA) où il suit les cours d'archivistique de TV,
- . 1 titulaire d'une licence d'enseignement,
- . 1 titulaire du probatoire,
- . 3 titulaires du B. E. P. C.

Le reste du personnel est titulaire du CEPE (certificat d'études primaires élémentaires).

Le Budget

Le budget alloué à la bibliothèque nationale de Yaoundé n'a jamais dépassé la barre de 2.300.000 FCFA (46.000 FF) par an pour les achats d'ouvrages, renouvellement d'abonnements, achat de matériel de bureaux. Le budget de la bibliothèque nationale n'est pas déterminé de façon précise et individualiste, par rapport à la masse globale du budget du Ministère de l'Information et de la Culture.

Actuellement, la bibliothèque nationale ne peut pas assumer le rôle de centre bibliographique nationale, faute de moyens financiers et de personnel formé. Ce manque de moyens ne nous permet pas de penser pour le moment à l'automatisation, donc à l'usage des instruments de travail en indexation-matière plus sophistiqués : LCSH, Laval, BPI et BN. Le seul qui soit préférable pour le moment serait "le choix des vedettes-matières à l'intention des bibliothèques", qui est manuel.

La coopération

La coopération est possible entre la bibliothèque nationale et les autres bibliothèques et centres de documentation du pays. La bibliothèque nationale a l'habitude de diriger ses lecteurs vers d'autres unités documentaires de la ville où ils sont susceptibles d'avoir la réponse à leurs demandes.

La bibliothèque universitaire adressait ses fiches à la bibliothèque nationale, base d'une coopération inter-bibliothèque dans le sens d'un catalogue collectif. Mais le manque de fichiers et d'espace et de personnel formé, ne permet pas la conservation de ces fiches dans des conditions viables, ni leur utilisation.

La Formation

Si la bibliothèque nationale de Yaoundé connaît autant de problèmes, c'est en partie par manque de personnel formé. Il ne suffit pas d'avoir du personnel scientifique, pour faire marcher la bibliothèque nationale ; il faut aussi et surtout la formation des bibliothécaires - adjoints. Si l'on ne forme pas, tous les programmes de développement des bibliothèques que celles-ci soient universitaires, publiques, spécialisées ou nationales, resteront sans effet positif.

D'ailleurs, l'Unesco, dans plusieurs de ses recommandations et manifestes, a toujours demandé aux gouvernements de créer d'urgence des écoles nationales des bibliothécaires, ou qu'ils mettent leurs ressources en commun pour créer des écoles régionales ou sous-régionales.

Le Gouvernement camerounais, pour sa part, doit donc lancer un projet d'ouverture d'une école de formation des cadres moyens. La formation à l'étranger coûte cher à l'Etat et ne satisfait pas les besoins réels du pays ; de même qu'elle n'est pas adaptée aux réalités nationales.

Il s'agit d'une formation théorique et pratique, permettant aux bénéficiaires d'être capables d'exercer convenablement leurs fonctions, et de fournir aux usagers les différents types de service dont ils ont besoin.

La formation actuelle des cadres camerounais, dans de grandes écoles de bibliothéconomie à l'étranger : France, Canada, Etats-Unis, Nigéria, Dakar ... peut être considérée comme un grand acquis pour le projet. La formation actuelle sur le tas, faite d'une façon sporadique dans certaines unités documentaires ne couvre pas les besoins des bibliothèques et centres de documentation. Il reste la dynamisation des structures documentaires car, la profession, quel que soit le milieu où elle s'exerce, revêt tout un caractère pratique. D'autant plus que la bibliothéconomie est une science dynamique comme toutes les autres sciences.

La bibliothèque nationale de Yaoundé est encore dans ses premiers balbutiements, semblable à un enfant qui commence à faire ses premiers pas. Cette phase expérimentale doit solliciter et sollicite davantage l'attention des autorités politiques du pays. Il y va du prestige national ; car la bibliothèque nationale d'un pays est sa vitrine à l'intérieur et à l'extérieur. La bibliothèque nationale est l'un des facteurs constants d'appréciation du niveau culturel national d'un pays.

Le niveau national est à maintenir et à développer constamment, grâce à la mise en place d'un réseau intégré des bibliothèques.

Nous tenons absolument à montrer que le développement d'un pays est un tout. Il y a des priorités et des urgences, certes, mais il n'y a pas d'exclusive.

INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE

=====

Dans toutes les disciplines, il y a des oeuvres qui marquent par la synthèse qu'elles proposent aux praticiens de leur époque. Ce fut le cas en 1876, lorsque Charles Ami CUTTER publia ses "Rules for a dictionary catalog (12) et plus tard, lorsque DEREK Austin publia en 1974 : A Manual of concept analysis and subject indexing". (13).

Le but de notre travail n'est pas de faire une comparaison systématique, ni une étude critique approfondie des cinq instruments de travail, en indexation matière que sont :

- . La Library of congress subject headings (LCSH)
- . La liste des vedettes-matières de l'université Laval,
- . La liste d'autorité noms communs et noms propres de la bibliothèque publique d'information. (BPI)

(12) - CUTTER (Charles Ami).- Rules for a dictionary catalog.
Washington Government printing office, 1981, 140 p.

(13) - DEREK (Austin).- Precis : a manuel of analysis and
subject indexing. London : Conseil of the british
national bibliography, 1974.- X - 551 p.

- . La liste des vedettes-matières de la bibliothèque nationale de Paris (B. N.)

- . Le choix des vedettes-matières à l'intention des bibliothèques, en confrontant leurs éléments afin d'aboutir à une évaluation globale de l'efficacité avec laquelle, quoique de manière et à des degrés divers, ils permettent de résoudre des problèmes communs, liés à l'analyse et à la recherche documentaire.

Un survol historique de ces instruments de travail en indexation matière, nous permettra de remonter à leurs débuts. Ce survol nous aidera à comprendre le fonctionnement de leur langage documentaire et quelques problèmes afférents, et l'esprit de chacun d'eux.

L'automatisation des bibliothèques et les orientations dans le domaine de la recherche (recherche pluridisciplinaire) sont à la base du choix d'un langage documentaire dans le cadre de l'Occident qui vit déjà à l'heure de l'automatisation, ce qui n'est pas le cas pour les pays en développement.

Ces instruments de travail en indexation matière sont des langages documentaires à vocation encyclopédique, dont l'indexation est précoordonnée à partir d'un vocabulaire contrôlé.

Etant donné que la finalité de ce modeste travail est de choisir parmi ces instruments de travail en indexation matière, celui qui est susceptible de répondre le mieux aux besoins des bibliothèques africaines en général, et ceux de la bibliothèque nationale de Yaoundé en particulier, nous insisterons un peu plus sur celui qui nous paraît le plus approprié.

Nous le ferons, en tenant compte des problèmes propres aux catalogueurs africains et de nos moyens. Nous ne nous attarderons pas sur leurs limites, ni sur leurs capacités évolutives.

HISTORIQUE

=====

L'Ancêtre des listes de vedettes-matières qui font l'objet de ce travail est la Library of congress subject headings (LCSH), née au début du vingtième siècle aux Etats-Unis d'Amérique.

Le répertoire des vedettes-matières de la bibliothèque de l'université Laval au Québec, vint au monde au début des années soixante (1960).

La liste d'autorité de la bibliothèque publique d'information (BPI) à Paris en 1974.

La liste des vedettes-matières de la bibliothèque nationale de Paris date de 1980.

La dernière en date reste le "Choix des vedettes-matières à l'intention des bibliothèques" qui est né en Mai 1984.

Entre ces cinq instruments de travail en indexation, existent des liens de parenté, entre les quatre premiers.

LA LIBRARY OF CONGRESS SUBJECT HEADINGS (L. C. S. H.)

La Library of Congress Subject Headings (L. C. S. H.) est née au début du XX^e siècle, aux Etats-Unis. C'est l'ancêtre des listes qui font l'objet de cette étude.

Les vedettes-matière utilisées dans les catalogues alphabétiques sujets des bibliothèques américaines s'inspirent des règles énoncées par Charles Ami CUTTER, dans son livre : "Rules for a dictionary catalog", dont la première édition parut aux Etats-Unis en 1876, la quatrième et dernière édition en 1904.

Les bibliothécaires américains étaient confrontés à deux problèmes concernant le catalogue alphabétique sujets : le choix de la vedette et la dispersion des sujets qu'entraîne l'ordre alphabétique. Charles CUTTER s'intéressa lui, au choix de la vedette. Son ouvrage influença beaucoup les fondateurs de la Library of Congress. C'est ainsi que le catalogue alphabétique pris le pas sur le catalogue systématique.

Ce catalogue donne accès direct en évitant l'usage d'un index. Le catalogue alphabétique des matières permettait le regroupement sous un seul terme, des différents aspects d'un même sujet, ce qui est impossible dans un catalogue systématique, basé sur une division par discipline.

En 1897, la Library of Congress a ses propres locaux et la compilation des vedettes-matières attribuées aux livres du fonds de la bibliothèque commence. Le ^{1^{ère}} subject headings (1914) avait été conçu pour l'usage de la Library of Congress, fait pour indexer des monographies dans une bibliothèque encyclopédique.

En 1901, la Library of Congress commença à imprimer ses fiches et à les diffuser auprès des autres bibliothèques américaines. Ces vedettes-matière ont valeur de norme.

Cette extension de l'usage des vedettes-matières créées par la Library of Congress fut encore accentuée par la production de bandes magnétiques sur lesquelles sont stockées les notices bibliographiques de la Library of Congress avec leurs vedettes-matières.

Ces bandes sont dans le format MARC, permettant l'échange avec d'autres pays qui utilisent le même format.

Par ces bandes magnétiques, la Library of Congress exportait les principes de son catalogue. C'est le cas des bibliothèques qui adhèrent au réseau TELECAT/UNICAT, réseau dont faisait partie la bibliothèque de l'université Laval.

Les vedettes-matières de la Library of Congress servent à indexer tous les médias autres que les livres possédés par la bibliothèque, en plus des livres.

Pour l'ensemble des sciences, la philosophie, la théologie, les techniques, bref, tout ce qui ne s'inscrit pas dans un contexte particulier, la Library of Congress subject headings offre un éventail de vedettes-matières satisfaisant.

Mais lorsqu'il s'agit de termes reliés à un contexte bien particulier, comme c'est le cas en éducation, en droit, en histoire, le travail d'adaptation cause de sérieuses difficultés (étroitesse de champ de correspondances).

Structure

La Library of Congress subject headings comprend :

. des vedettes simples : starch, starfisches

composées : starch industry (Direct) (TP 415)

stare decisis (Direct)

stand - pipes (TD 489)

stare - gazers (QL 638-U7)

. des vedettes et sous-vedettes :

standards, Engineering, (TA 368)

standards, Military (UC 590 - 595)

Il ya des notes explicatives qui peuvent préciser le sens de la vedette, délimiter son emploi, en donner une définition, renvoyer à des notes placées sous d'autres vedettes.

Observations (QC 830 - 845)

This headings is reserved for observations made at fixed stations. The results of a magnetic survey of a region are entered under Magnetism, Terrestrial (had subdivision).

X Magnetic observations ; observations, Magnetic.

Toujours dans le cadre de la structure des vedettes-matière, il ya aussi des termes direct et indirect après certaines vedettes-matière; leur utilisation sera expliquée plus loim. Ces termes seront quelques fois suivis d'une série de lettres et de chiffres entre parenthèses.

Les Renvois.

Dans le cadre des renvois, la Library of Congress Subject Headings les termes et les lettres : voir , voir aussi, X, XX ; ces termes sont en anglais : see , sa , X et XX. Pour des renvois directs, d'orientation, d'association et d'équivalence.

Exemples : Aht Indians see Nootka Indians.

Aht language see Nootka language.

Ahtena Indians

x Ahtinue Indians ; Atnach Indians ;
Atnatana Indians ; Yellow Knives
(Indians)

xx Athapasean Indians ; Infians of
North America.

Ailerons

sa Aeroplanes - Wings

x Aeroplanes - Ailerons

xx Aeroplanes - Wings

Mother's pensions (Direct) (HV 697 - 700)

sa Children - Charities, protection,
etc ;

family allowances

xx Children - charities, protection,
etc.

Maternel and infant welfare ;

Pensions ; widows.

(LCSH . 733)

(Indirect)

Reconstruction (1914 - 1939) (indirect)

(D 653 - 9)

sa Disabled - Rehabilitation, etc ;

European war, 1914 - 1918 - Economic
aspects ;

International cooperation ; Peace ; Veterans -
 Education ;
 Veterans - Employment

x European War, 1914 - 1918 - Reconstruction

xx International cooperation ; international
 organization ;
 international relations ; social problems.

(LCSH p. 925)

Dans la Library of Congress subject headings, les vedettes principales sont séparées des vedettes secondaires ou subdivisions par des virgules et des tirets ; les subdivisions commencent toujours par des majuscules.

Ex. : Metabolisme, Disorders of
 Metal coloring see Metals - coloring.

Etant donné que la Library of Congress est la mère des listes Laval, BPI et BN, cette structure se rencontre dans toutes ces listes, bien entendu avec quelques variantes.

LE REPERTOIRE DE VEDETTES MATIERES DE LA BIBLIOTHEQUE DE
L'UNIVERSITE LAVAL

Historique

L'absence de répertoire de vedettes-matière bien élaboré, bien structuré et assez important en français, pouvant permettre d'indexer un fonds aussi important que celui de la bibliothèque de l'université Laval au Québec, est à la base de l'élaboration du répertoire actuel.

Pour ce faire, elle se mit à traduire et adapter en français, les vedettes de la "Library of Congress subject headings", répertoire conçu pour un fonds encyclopédique. Afin d'indexer des monographies traitant de sujets spécialisés ; elle s'inspira de répertoires tels que "Medical Subject headings" (MESH), pour les vedettes de médecine, "Catholic subject Headings" pour les vedettes de religion. La liste de vedettes-matières de Biblio lui servit de référence.

Au départ, ce répertoire était destiné à être utilisé par le seul service de catalogage de la bibliothèque de l'université Laval. Après quelques années, de nombreuses bibliothèques canadiennes demandaient à pouvoir l'utiliser. Plusieurs bibliothèques du Canada adoptèrent ce répertoire dont la bibliothèque nationale du Canada (BNC), la bibliothèque nationale du Québec (BNQ) et la bibliothèque de l'université de Montréal (1969).

L'adoption de ce répertoire entraîne l'intégration de ces bibliothèques au réseau TELECAT/UNICAT, réseau de télé-catalogage coopératif de l'OULCS (Ontario University Library Cooperative system). Toutes les bibliothèques qui adhèrent à ce réseau, devaient analyser les documents de la même façon. C'est ainsi que le répertoire de vedettes-matières de Laval, devint la norme à l'intérieur du réseau pour l'indexation matière dans les bibliothèques francophones en 1976.

La première édition de ce répertoire était sortie et d'autres éditions suivirent en 1959 et 1962. Il y eut beaucoup d'erreurs et de lacunes qu'on corrigea, permettant la production du thésaurus par informatique à partir du logiciel créé par l'université, ce qui favorisa la confection des refontes successives jusqu'à la huitième édition, sortie en 1976.

La neuvième édition, sortie en 1983, est un tournant dans l'évolution de ce répertoire. C'est l'aboutissement d'un projet, devant produire un fichier terminologique, à l'aide de l'ordinateur, dans le but d'avoir des vedettes-matières structurées et normalisées.

La neuvième édition est imprimée par photocomposition électronique, les données sont converties à un format normalisé. Le répertoire est publié en un seul ouvrage, dans lequel sont intégrés à la fois l'introduction, le répertoire proprement parlé, et des index (anglais - français ; français - anglais). Elle comprend toutes les mises à jour.

Le répertoire Laval comprend 50.000 vedettes principales. La conversion en direct des données au format MARC canadien pour les notices d'autorité, a été complétée.

La Structure

Dans le cadre de la structure, nous dirons quelques mots sur la création des nouvelles vedettes, la forme des vedettes et sur les notes et renvois.

La création de vedettes-matières, tant pour le répertoire de Laval que pour la BPI et la liste de la BN, demande trois points :

1/ - La terminologie. - CUTTER recommande l'emploi du langage naturel. Ce principe fut conservé à la LCSH, ce qui exige que le terme soit accepté dans des ouvrages de références, dictionnaires terminologiques, sur le sujet. La forme du terme retenu doit tenir compte de l'usage le plus répandu chez les spécialistes de la discipline ; ceci évite les termes ambigus.

Principe adopté chez Laval et ceux de la BPI et de la BN. Cependant, les bibliothécaires de la BPI, lorsque le mot qu'ils veulent entrer en vedette ne figure encore dans aucun dictionnaire spécialisé, ils préfèrent créer un terme couramment employé plutôt qu'un terme vieilli. La précision entre parenthèses, permet d'employer un terme vague dont l'utilisation ne peut être évitée.

Complément (immunologie)
Analyse (mathématiques).

Les termes pris comme vedettes doivent être précis ; assez larges pour permettre de regrouper sous la même vedette des ouvrages traitant du même sujet.

2/ - L'ordre des termes. - CUTTER recommande le respect de la syntaxe du langage parlé. Il autorise l'inversion dans le cas où un terme autre que le premier terme d'une expression était le terme le plus pertinent.

Les bibliothécaires de la LCSH et ceux de Laval ont boudé cette recommandation, à cause de la dispersion des entrées qu'entraînerait son observance.

Cependant, Laval autorise l'inversion dans les cas suivants :

- . lorsque l'emploi de l'inversion permet de faire ressortir le mot le plus pertinent,

ex. :-bonneterie, article de
-moments, théorie des.

- . lorsque les vedettes comportent un adjectif ou un nom propre plus évocateur que le substantif,

ex. :-nerveux, système
-Boole, algèbre de.

Pour permettre au lecteur de trouver ce qu'il cherche, il faut des renvois systématiques.

ex. : système nerveux,

voir :

nerveux, système

algèbre de Boole

voir :

Boole, algèbre de.

3/ - La spécificité.- CUTTER recommande l'entrée directe au sujet pertinent, spécifique, et non à la classe ou au groupe auquel appartient ce sujet.

ex. : aluminium,

nickel, et non :

métaux non ferreux - aluminium

métaux non ferreux - nickel.

4/ - L'emploi du singulier et du pluriel.- Dans le cadre des quatre répertoires, les mots qui s'emploient toujours au singulier, ainsi que ceux désignant une quantité, un état, une idée, sont gardés au singulier :

ex. : morale,

égoïsme,

socialisation.

Les mots qui n'ont pas le même sens au singulier et au pluriel, sont employés sous les deux formes :

science,
sciences.

La forme des vedettes

Les vedettes-matières peuvent être de différentes formes :

. un mot simple, ou composé au singulier, ou au pluriel :

culture
fatigue
châteaux-forts.

. un mot simple ou composé, suivi d'une précision entre parenthèses

analyse (informatique)
analyse (mathématiques)

. un syntagme, qui peut être :

nom + adjectif
nom + complément.

- dans un ordre normal des termes

organe des sens
grammaire comparée et générale

- dans un ordre inversé,

-déjeuners, petits
-lecture, psychologie de la

- soit deux noms reliés par la conjonction de coordination et
 - x deux termes complémentaires
 - forêts et sylviculture
 - hérésie et hérétiques
 - x aspects opposés d'un même phénomène
 - émigration et immigration
 - x deux mots appartenant à des domaines différents, mais mis en rapport :
 - sociologie et biologie
 - art et mécanique

- une expression désignant un événement historique, suivie d'une date séparée de la vedette par une virgule :
 - Concordat, 1516
 - Guerre, 1914 - 1918 (guerre mondiale, première)

- une énumération :
 - discours, conférences, médecine, etc.

- vedette dite de tout à partie :
 - Bible, A. T.
 - France, armée.

Dans le cadre des notes et renvois, nous ajouterons à ce qui a été dit, à propos de la L. C. S. H., qu'il existe des renvois :

- . d'orientation : VA (voir aussi) qui relie la vedette à
 - une autre vedette de sens connexe.
 - cafés (indirecte)
 - VA cabarets (indirecte)

- . à une autre vedette de sens plus spécifique
 - membranes (biologie)
 - VA membrane cellulaire
 - VA membrane synoviale.

- . à une ou plusieurs catégories de vedettes comportant en
 sous-vedette la forme de la vedette qui a occasionné ce
 renvoi ou une forme synonyme :
 - politique économique,
 - VA la subd. politique économique aux noms
 - des pays, régions, villes, ...

- . le renvoi xx relie la vedette à une autre vedette de
 sens plus général. Il rappelle les renvois reliés par un
 voir aussi à la vedette.

recensement

xx population

xx statistique démographique

population

VA recensement

statistique démographique

VA recensement.

- . association.- Il lie entre elles deux vedettes qui ont un lien, mais sans que ce lien ait un caractère hiérarchique. Il est exprimé par VA et XX.

ex. calcul mental

VA arithmétique

xx arithmétique

- . d'équivalence.- Il est marqué par X (employé pour) placé devant un terme indique que ce terme est rejeté en tant que vedette, mais accepté comme renvoi.

Ces termes sont :

- . soit des synonymes ou quasi-synonymes de la vedette
devinettes et énigmes

x casse-têtes

x énigmes

x logogripes

x rébus.

- . soit des formes non conformes à la logique de construction des vedettes matière :

nerveux, système

x système nerveux

V (voir) est un symbole qui indique que le terme qu'il suit ne peut être utilisé en vedette et renvoie à une autre vedette matière :

ex. : enseignement automatisé
 V machines à enseigner.

C'est l'inverse du renvoi X

ex. : machine à enseigner
 X enseignement automatisé

V peut aussi relier la forme rejetée à une ou plusieurs catégories de vedettes comportant en sous-vedette cette forme rejetée ou une forme synonyme :

ex. : aspect médical
 V. la subd. aspect médical à certains sujets.

Chacun des renvois VA, XX et X apparaissant sous une vedette matière se retrouve dans la liste à sa place, dans l'ordre alphabétique.

. Les subdivisions

Dans l'historique et la structure de la Library of Congress, nous n'avons pas parlé des subdivisions. Etant donné que ~~toutes~~ ces quatre listes sont parentes, les subdivisions que nous allons examiner s'appliquent ^{aux} à ~~toutes les~~ quatre listes.

Les vedettes matières peuvent être suivies d'un certain nombre de subdivisions dont l'emploi est déterminé par les listes. Les possibilités d'associer une vedette-matière et une subdivision sont limitées à un certain nombre de cas.

Il existe quatre types de subdivisions :

- . de sujets,
- . de forme,
- . géographiques,
- . chronologiques.

. Les subdivisions de sujets.- Ils sont de deux sortes :

- Les subdivisions applicables à un seul domaine et spécifiques à un sujet (on les rencontre dans Laval et BPI)
- celles applicables à plusieurs domaines. (BPI)

. Les subdivisions de forme.- Elles sont applicables à tous les sujets : bibliographie, dictionnaires, ... On les appelle aussi subdivisions communes dans Laval et LCSH.

. Les subdivisions géographiques.- Toute vedette-matière susceptible d'être subdivisée géographiquement, est suivie de la mention (directe) ou (indirecte) dans la liste.

La mention (directe) indique que toutes les subdivisions géographiques suivent immédiatement la vedette-matière.

ex. : construction (directe)
 construction --France
 construction - Bourgogne

La mention (indirecte) signifie qu'il faut intercaler le nom du pays entre la vedette-matière et le nom des subdivisions politiques, administratives ou géographiques à l'intérieur du pays.

ex. : agriculture (indirecte)
 agriculture / France / Guéret.

En 1976, Laval avait supprimé la mention (directe) sauf derrière les vedettes-matière droit et celles comportant un adjectif de nationalité. Toutes les autres vedettes-matières sont suivies de la mention (indirecte).

Dans certains cas, on rejette le nom du pays, et on fait suivre la vedette-matières du nom de la province, de l'Etat ou de toute autre entité géographique.

ex. : Canada, Etats-Unis, Royaume-Uni,
 Agriculture/ Quebec (province)

- des Etats, provinces, RDA, RFA, Australie, Autriche, Bavière, France, Italie, Pays-Bas, Prusse, URSS.

Agriculture/Sibérie

Agriculture/Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

-

La BPI a étendu cette liste aux départements français, aux divisions administratives et géographiques de tous les pays d'Europe.

Agriculture/Rhône (département)

Agriculture/Péloponèse.

Avec une subdivision administrative plus petite (nom d'une ville ou une commune) intercaler le nom du pays et non celui de la province, de l'Etat ou du département entre la vedette-matière et le nom de la ville.

ex. : agriculture/France/Fontenay-le-Comte
musique/Allemagne (RFA)/Münich
enseignement/URSS/Kiev.

Les noms des massifs montagneux, vallées, régions géographiques se trouvant dans un pays sont traités de la même façon dans Laval - sauf la BPI qui les traite comme une division géographique :

- . Géologie (indirecte)
- . Géologie/Massif central (BPI)
- . Géologie/France/Massif central (Laval)
- . Géologie/Alpes (BPI et Laval)

Parmi les vedettes que l'on peut diviser géographiquement, certaines peuvent être employées comme subdivisions aux noms des villes. Elles ne doivent pas être suivies d'un nom de ville, dans ce cas-là.

Ex. : urbanisme (indirecte)

VA la subd. urbanisme aux noms des villes.
Paris/urbanisme.

La BN de Paris a opté pour la mention (indirecte) ; en intercalant entre la vedette-matière et la subdivision géographique le nom du pays ; sauf dans le cas de la France, où le nom du département est intercalé.

ex. : agriculture/Creuse (Département)/Guéret
agriculture/Italie/Piémont.

Les subdivisions chronologiques.- Elles servent à dater la vedette-matière et peuvent être de deux sortes :

- subdivisions chronologiques générales.-

Les époques : Antiquité, Renaissance, période

moderne ...

Les siècles : IV^o siècle av. J. C., XVI^o siècle ...
 et le XX^o siècle que l'on peut diviser :
 1900 - 1945
 1945

Ces subdivisions chronologiques générales s'utilisent derrière un certain nombre de subdivisions dont Laval donne la liste dans l'introduction de son répertoire.

Alors que la BPI a ajouté d'autres subdivisions supplémentaires. Elle a étendu l'usage de ces subdivisions générales à tous les sujets.

La subdivision chronologique doit être précédée de la subdivision "histoire" si aucune autre subdivision de sujet ne suit la vedette-matière, après un nom de pays, de région, de ville.

ex. : France / histoire / Renaissance
 France / histoire / XVIII^o siècle.

La subdivision chronologique suit immédiatement la vedette après un nom commun.

ex. : médecine / Renaissance
 médecine / 20^o siècle.

La BN a étendu l'usage des subdivisions chronologiques générales à tous les sujets.

Les subdivisions chronologiques historiques

Ce sont des subdivisions dont les dates extrêmes couvrent un événement historique, une date de règne. On les utilise après la subdivision histoire au nom des pays.

ex. : France/histoire/1515-1547 (François I)
 France/histoire/1789-1799 (Révolution française)

Laval donne la liste des subdivisions dont on peut utiliser ces subdivisions chronologiques. La BPI a étendu le nombre de ces subdivisions. Laval utilise ces subdivisions chronologiques historiques après une subdivision de sujet autre que l'histoire.

ex. : France/relations extérieures/1515-1547

La BPI a toujours gardé la précision entre parenthèses, quelle que soit la subdivision de sujet :

ex. : France/relations extérieures/1515-1547 (François I)

3) *Subdivisions chronologiques.*

Les subdivisions chronologiques servent à délimiter dans le temps la portée d'une vedette-matière. Elle se répartissent en trois catégories: les subdivisions chronologiques communes, les subdivisions historiques proprement dites et les subdivisions chronologiques particulières.

a) *Les subdivisions chronologiques communes*

— d'époques qui apparaissent sous la subdivision HISTOIRE, au nom de chaque pays, dates du début, du Moyen Âge et de la période moderne;

de siècles: 15e SIÈCLE; 16e SIÈCLE; etc.; 20e SIÈCLE; 1900-1945; 1945-

On devrait utiliser ces subdivisions aussi souvent que nécessaire après les subdivisions suivantes:

CIVILISATION
CONDITIONS ÉCONOMIQUES
CONDITIONS MORALES
CONDITIONS SOCIALES
DESCRIPTIONS
DESCRIPTIONS ET VOYAGES
HISTOIRE
HISTOIRE RELIGIEUSE
MOEURS ET COUTUMES
VIE INTELLECTUELLE
VIE RELIGIEUSE

Par exemple, FRANCE — HISTOIRE RELIGIEUSE — 17e SIÈCLE

b) *Les subdivisions historiques proprement dites*

Ces subdivisions apparaissent sous la subdivision HISTOIRE aux noms des différents pays. Cependant, on trouve seulement celles qui couvrent une période plus étendue que les dates de règne d'un souverain ou de fonction d'un chef d'État. Ainsi, on peut lire au répertoire;

FRANCE — HISTOIRE — 17e SIÈCLE
mais FRANCE — HISTOIRE — 1643-1715 (LOUIS XIV)
FRANCE — HISTOIRE — 1958-1969 (DE GAULLE)

On peut utiliser toutes ces subdivisions, qu'elles soient très générales ou très précises, à la suite des subdivisions suivantes:

HISTOIRE MILITAIRE
HISTOIRE NAVALE
POLITIQUE AGRICOLE
POLITIQUE COMMERCIALE
POLITIQUE ÉCONOMIQUE
POLITIQUE FORESTIÈRE
POLITIQUE ET GOUVERNEMENT
POLITIQUE MILITAIRE
POLITIQUE SOCIALE
RELATIONS EXTÉRIEURES

On supprime alors la précision entre parenthèses.

Par exemple, FRANCE — HISTOIRE — 1643-1715 (LOUIS XIV)
FRANCE — RELATIONS EXTÉRIEURES — 1643-1715
et non FRANCE — RELATIONS EXTÉRIEURES — 1643-1715 (LOUIS XIV)

c) *Les subdivisions chronologiques particulières*

Certaines vedettes-matière s'emploient avec des subdivisions chronologiques qui leur sont propres. Elles apparaissent toutefois au répertoire.

Les subdivisions chronologiques particulières

Certaines vedettes-matières acceptent des subdivisions chronologiques qui leur sont propres. On les trouve dans les listes suivies des dates particulières.

ex. : cinéma (directe)/1895-1929

cinéma (directe)/1929-1949

civilisation moderne/XIX^e siècle

civilisation moderne/XX^e siècle

L'ordre des subdivisions

- Si la vedette-matière peut être subdivisée géographiquement, on intercale la précision géographique entre la vedette et la subdivision.

ex. : Imprimerie/France/étude et enseignement.

- Lorsque la vedette-matière est suivie d'une subdivision de sujet, elle-même suivie de la mention (directe) ou (indirecte), la subdivision géographique se place après la subdivision sujet.

Musique (indirecte)

ex. : Musique/étude et enseignement/France.

- Si on utilise une subdivision de forme après une vedette qui se subdivise géographiquement, la subdivision de forme se place après la subdivision géographique.

ex. : Livres et lecture/France/Statistiques.

- Si on utilise une subdivision de forme après une vedette suivie d'une subdivision de sujet qui peut se subdiviser géographiquement, la subdivision de forme vient en dernier.

ex. : Musique/étude et enseignement/France/statistiques.

- La subdivision chronologique se place entre la subdivision géographique et la subdivision de forme :

ex. : Médecine/législation/France/XVIII^e siècle/source

Le catalogue matière aura toujours l'ordre suivant :

- a) - vedette/subd.sujet/subd.géographique/subd.chronologique/
subd. de forme
- b) - vedette/subd. géographique/subd. sujet/subd. chronologique/subd. de forme.

Deux éléments de ces ensembles ne bougent pas de leur place respective : la vedette-matière et la subdivision de forme.

Les Particularités du répertoire.

La bibliothèque de l'université Laval ne fait pas figurer dans son répertoire de vedettes-matière les noms propres, sauf quelques noms qui servent de vedettes modèle, et les noms de pays lorsqu'ils acceptent des subdivisions particulières.

Le répertoire a un index anglais-français, français-anglais, des termes utilisés dans le répertoire de vedettes-matières.

C'était une traduction de la L. C. S. H. au départ, mais le répertoire s'en éloigne et adapte ses vedettes-matières aux réalités canadiennes.

LES LISTES D'AUTORITE DE LA BIBLIOTHEQUE
PUBLIQUE D'INFORMATION (BPI)

Historique

Jusqu'en 1974, la bibliothèque publique d'Information (BPI) avait, en ce qui concernait l'indexation des monographies, un service appelé : "Service de la recherche documentaire automatisée". De ce service, les livres recevaient de simples indices CDU, auxquels on rajoutait un libellé clair, simple.

Ce travail était fait dans l'optique d'une recherche documentaire automatisée avec interrogation, en ligne des catalogues. Ces indices ne furent pas entrés en ordinateurs, mais ils furent remplacés par des vedettes-matières afin de créer un catalogue matière.

Pour ce faire, une personne du service de la recherche documentaire fut envoyée en stage à la bibliothèque nationale pour y étudier les répertoires de vedettes-matière en français existants. Après l'étude du catalogue matières de la bibliothèque nationale et du répertoire des vedettes-matières de la bibliothèque de l'université Laval, ce dernier fut choisi.

Il avait l'avantage de constituer un catalogue encyclopédique en français, déjà structuré, comportant des renvois des vedettes et les rejets, alors que le catalogue matières de la bibliothèque nationale n'était pas accompagné d'un fichier d'autorité.

En Octobre 1974, deux personnes de la bibliothèque publique d'Information, effectuèrent un stage d'étude au Québec, où elles étudièrent l'organisation de la bibliothèque de l'université Laval, ainsi que son catalogue sur fiches, et le système de catalogage coopératif avec d'autres bibliothèques canadiennes.

Une coopération entre bibliothèque publique d'information et la bibliothèque de l'université Laval, fut établie, portant sur :

- . l'envoi par Laval des mises à jour,
- . les réponses de la BPI aux problèmes de vocabulaire que lui soumettrait Laval.

Le service de catalogage matières fut créé et l'indexation des livres put donc commencer. Les règles d'écriture et de ponctuation permettant l'édition du catalogue matières par système informatique (BIKAS Bielefelder katalogisierungs system), choisi pour le catalogue auteurs furent établis. Et l'édition des listes autorité mise au point.

Ces listes furent séparées en :

- . liste des noms communs,
- . liste des noms propres, complétée par une liste des mises à jour, employée par Laval. Ces premières listes d'autorité parurent sur listings en 1975. La première édition reliée de la liste-autorité noms communs parut en 1975.

La cinquième édition de la liste-autorité noms communs contient 27.940 vedettes. Un supplément sur listing de Février 1982 contient 430 vedettes. La première édition reliée de la liste-autorité noms propres parut en 1976 et la quatrième en 1981.

La structure

Dans le domaine de la structure, toutes ces listes étant issues de la LCSH, elle-même tributaire du manuel de Charles-Ami CUTTER "Rules for a dictionary catalog", il serait souhaitable de considérer le développement de la structure de Laval.

Les Particularités de la BPI

Il manque, dans le répertoire de Laval, un certain nombre de vedettes-matière, tels que les noms de personnes sauf ceux qui servent de vedettes-modèles, noms de familles, de collectivités, d'automobiles, géographiques, de partis politiques, ...

Ces vedettes-matières sont entrées dans la liste des noms propres : personnes physiques, collectivités, noms de pays et villes, ...

La B. P. I. a une équipe de bibliothécaires chargés du contrôle et de la gestion des vedettes-matières et de la gestion de la liste.

Dans le cadre de la création des mots-matières ou vedettes-matières, elle a ses racines dans la L. C. S. H. et dans le répertoire de la bibliothèque de l'Université Laval.

Bien que puisant dans ses deux sources plus directes, la B. P. I. a une certaine autonomie et un certain recul par rapport à ces deux sources d'information.

Elle n'est pas figée, elle évolue avec l'évolution des mentalités et du vocabulaire de la France.

LA LISTE DES VEDETTES MATIERE DE LA BIBLIOTHEQUE
NATIONALE

Historique

En 1980, il existait à la bibliothèque nationale de Paris, un catalogue matières sur fiches, dont la première tranche avait commencé en 1960. Les vedettes-matières de ce catalogue s'inspiraient des règles édictées dans la norme Z 44 - 070 de 1957 et se faisaient elles-mêmes autorité.

La bibliothèque nationale prit contact avec la bibliothèque B. P. I. qui avait adopté les principes d'indexation du Répertoire des vedettes-matières de Laval, seul répertoire encyclopédique et en français, existant. A son tour, la bibliothèque nationale adopta le système de catalogage matières de Laval.

En Mars 1980, le chef de la division de l'analyse documentaire de la bibliothèque de l'université Laval, vint à la B. N. pour expliquer le système de création des vedettes-matières. Le personnel du service du catalogue matière apprit à indexer les livres en créant des vedettes-matières sur le modèle de Laval. Parallèlement, des règles pour la création des noms propres étaient élaborées.

En Novembre 1980, une responsable du service de catalogue-matières de la B. N. effectua un voyage au Canada, à la bibliothèque de l'université Laval pour étudier les problèmes qui s'étaient posés lors de la création des premières vedettes-matières.

Pendant ce temps, une société de service établissait un programme informatique qui permettrait la gestion de la liste. Novembre 1980 furent saisies les premières vedettes créées et leurs renvois. La première liste de vedettes-matières sur listing parut en Juin 1981. Elle comportait 20.000 notices d'autorité.

Par souci de cohérence et d'épuration de la liste, certaines subdivisions furent regroupées dans une liste séparée.

Les premières microfiches comportant la liste des vedettes-matières de la bibliothèque nationale parurent en 1982. Cette liste comprend dans un ordre alphabétique, les noms propres et les noms communs. Le coût de l'édition de la liste sur papier obligea la bibliothèque nationale à éditer sur microfiches cette liste de vedettes-matière. Il existe des éditions sur listing pour les besoins internes de la bibliothèque nationale.

La structure.

Voir la structure du répertoire de la bibliothèque de l'université Laval.

Les Particularités

Bien que ces quatre instruments de travail en indexation matières aient un ancêtre commun, il existe des spécificités propres à chacun d'entre eux.

Pour la liste de la bibliothèque nationale de Paris, elle contient des noms communs et des noms propres : de personnes physiques, de collectivités, collectivités territoriales, de pays et villes.

Quant à la création de nouvelles vedettes-matières, elle se base sur la Library of Congress subject headings, sur Laval et la B. P. I. Les vedettes-matières sont suivies d'une parenthèse (pour indirecte) lorsque la vedette accepte une subdivision géographique.

Cette liste est plus proche de la neuvième édition du répertoire de la bibliothèque de l'université Laval que des précédentes éditions, et crée aussi ses vedettes-matières propres.

LA NORME Z47 - 200

Il était souhaité, après la mise en service des listes d'autorité de la bibliothèque publique d'information (B. P. I.) et de la bibliothèque nationale (B. N.), listes qui partent des mêmes bases, mêmes principes, que ces répertoires fusionnent un jour afin de ne former qu'un seul fichier d'autorité, utilisable dans toute la France.

Avec la sortie de la norme Z47 - 200, ce rêve, ce souhait est devenu une réalité. Les deux répertoires n'étant pas figés, ils évoluent ensemble. Nous sommes persuadés qu'après la fusion vers laquelle tendent ces instruments de travail en indexation matière, la France aura, au niveau national, un seul répertoire qui deviendrait un instrument normatif comme l'est devenu le répertoire de l'université Laval.

Nous sommes convaincus que c'est dans cette optique que la nouvelle norme Z47 - 200 est faite, et la nouvelle liste d'autorité nationale, comme la norme, sera gérée par la cellule nationale de coordination de l'indexation matière 5, rue Auguste Vacquerie 75116 Paris.

LA NORME NF Z 47 - 200 (Mars 1985)Plan

- I - Objet et domaine d'application

- II - Contenu de la liste d'autorité
 - Eléments constitutifs de la vedette-matière
 - Description des éléments constitutifs de la vedette-matière
 - . tête de vedette
 - . subdivision

- III - Noms propres - Aspects spécifiques
 - . tête de vedette
 - noms de personnes
 - noms de collectivités
 - noms géographiques
 - . subdivisions

- IV - Syntaxe
 - . ponctuation
 - . construction

- V - ANNEXE A (non homologuée)
 - classement et forme d'édition

VI - ANNEXE B (non homologuée)

Liste des normes françaises et internationales

VII - ANNEXE C (non homologuée)

Adresse :

Cellules Nationale de coordination de
l'indexation matière

5, rue Auguste Vacquerie

75116 Paris

Tél. : 16 - (1) - 720.82.33

En examinant attentivement les principes d'indexation matières, selon cette norme, nous remarquons tout de suite que cette norme constitue en quelque sorte la synthèse des listes d'autorité B. P. I. et B. N.

Sur le plan historique, nous ne pouvons pas dire qu'elle en a une, étant entendu qu'elle ne venait que d'être homologuée le 20 Février 1985 - effet le 20 Mars 1985.

Les principes d'indexation selon cette norme nous ont déjà permis de faire tout le tour de cette norme. Il serait souhaitable de considérer son objet et domaine d'application.

Objet et domaine d'application

L'augmentation du nombre des bibliothèques, leur diversité et la demande des utilisateurs en matière de services documentaires poussent à privilégier l'analyse du contenu des ouvrages.

La présente norme recommande aux bibliothèques possédant un fonds encyclopédique à se référer à une liste d'autorité, une liste de mots-matières. La liste de mots-matières permet la cohérence du vocabulaire dans l'indexation, et la dispersion des notices est évitée. La liste permet l'indexation des documents de toute nature et sur tout support.

La norme propose un vocabulaire de référence pour les noms propres et pour les noms communs. Cette norme ne remplace pas la norme Z 44 - 070. Elle propose un système d'indexation évolutif qui repose sur une structure et une syntaxe, recoure à la liste d'autorité matière encyclopédique française, dans le droit fil des systèmes de la Library of Congress subject headings et le répertoire de l'université Laval. Elle répond aux besoins des bibliothèques encyclopédiques.

Jusqu'à présent, les bibliothèques françaises utilisent cinq instruments de travail en indexation-matières, dont les quatre premiers ont des liens de parenté. Mais aucun de ces cinq instruments de travail en indexation-matières ne peut se prévaloir instrument normatif.

Etant donné que les listes B. P. I. et B. N., bien que d'inspiration américaine, sont françaises, avec quelques variantes, il fallait absolument les concilier, les fusionner pour avoir une liste commune aux deux répertoires, liste qui serait peut-être un répertoire normatif pour toutes les bibliothèques françaises.

Principes d'indexation matières selon la norme
Z 47 - 200

Pour préciser la norme Z 47 - 200 sur des points particuliers de catalogage, depuis un an environ, on élabore un manuel du catalogueur qui doit sortir dans quelques mois.

Nous allons examiner quelques points particuliers :

- . utilisation des têtes de vedettes,
- . principes généraux pour l'indexation,
- . les subdivisions,
- . l'ordre des subdivisions.

L'utilisation des têtes de vedettes

Les têtes de vedettes seront utilisées telles qu'elles sont retenues dans la liste. Et toutes ne peuvent pas être employées en subdivision, seules celles suivies d'une note d'application le prévoyant explicitement (voir la subdivision "ou" voir aussi la subdivision) sont utilisables en subdivision après certaines autres.

Principes généraux pour l'indexation

On indexe les ouvrages de façon précise, sans faire de seconde entrée à une vedette plus large. On doit dégager le ou les sujets d'ensemble d'un ouvrage et non faire une indexation par chapitre.

ex. : un livre sur les sports de combat sera
indexé à Arts martiaux et non pas en indiquant
les différents sports.

Les Subdivisions

Dans la nouvelle norme, les subdivisions sont traitées comme dans les listes étudiées précédemment. Les subdivisions géographiques avec une perluète (&), les subdivisions chronologiques avec les dates.

On recommande l'emploi de la subdivision "Histoire" pour les périodes excédant deux siècles et ne pouvant être exprimée par une subdivision chronologique commune.

4/ - L'ordre des subdivisions

Lorsqu'une vedette-matière comprend plusieurs éléments, l'ordre d'enchaînement suivant s'impose :

Vedette-matière/subd. géographique/subd. sujet/
subd. chronologique/subd. de forme.

Sauf :

• pour les subdivisions géographiques :

si la perluète (&) suit une autorité composée d'une vedette, d'une subdivision de sujet. On aura alors :
vedette/subd. sujet/subd. géog./subd. chronologique/subd. forme.

. pour les subdivisions chronologiques :

la vedette-matière Littérature suivie d'un adjectif de nationalité ou de langue est suivie immédiatement d'une subdivision chronologique, la subdivision sujet venant après.

ex. : Littérature française ... XIX^e siècle ...
Histoire et critique.

Mais la subdivision (auteurs + adjectif) se place directement après la vedette-matière.

ex. : Littérature anglaise ... Auteurs irlandais ...
XX^e siècle, Histoire et critique.

Dans le domaine de l'Art, la subdivision chronologique précède la subdivision géographique dans tous les cas, et la subdivision de sujet est déplacée. Cependant, on le maintient en seconde position si elle est une subdivision de sujet propre à la tête de vedette.

ex. : 1 - Sculpture moderne ... XIX^e siècle ...
Etats-Unis

2 - Peinture moderne ... XIX^e siècle ...
France ... Expositions

3 - Architecture ... XIX^e siècle ...

Etats-Unis ... Influence de Palladio

4 - Arts décoratifs ... Motifs du règne

animal ... XV^e siècle ... Italie

Dans les vedettes du type (nom de pays) ...

Civilisation ... On place la subdivision chronologique avant

la subdivision Influence ... (cf. ex. 3)

LE CHOIX DES VEDETTES MATIERES A L'INTENTION
BIBLIOTHEQUES

Historique

Le dernier-né des cinq instruments de travail en indexation matières est ce répertoire qui vit depuis Mai 1984. Il est le fruit de la réflexion, des recherches soutenues, et sans relâche de deux professionnelles: *BLAUC-MONTMAYEOR et F. DANSEY*.

Cet instrument de travail n'a pas une longue histoire derrière lui. Si l'histoire il y a, celle-ci ne tourne qu'autour de la norme Z 44 - 070 de 1957 dont il procède. Bien que dépassée, cette norme est en révision. Elle va tout droit au plus précis du sujet, insiste sur les renvois.

La nouvelle version que nous attendons ne changera pas d'optique. Il semblerait que les auteurs du "Choix des vedettes-matières à l'intention des bibliothèques" avaient tout cela présent à l'esprit pendant leurs travaux.

Cet instrument de travail en indexation matière est connu comme une liste modèle par plusieurs personnes. Il est conçu pour les petites bibliothèques, et sans aucun doute, il peut constituer un embryon de liste d'autorité. Il est conçu pour les bibliothèques générales et non spécialisées.

Son vocabulaire de départ est insuffisant pour les grandes bibliothèques ; ne s'adapte pas à la bibliothèque publique d'information (B. P.) ni à la bibliothèque nationale (B. N.).

Il propose une liste importante de 12.500 vedettes-matières, dans un classement dictionnaire, constitué en majorité des noms communs, pouvant servir de références y compris dans le cadre d'une automatisation des fichiers.

C'est une liste de descripteurs pouvant servir à décrire le plus largement possible les sujets demandés par les lecteurs, comme les sujets traités par les documents constituant le fonds d'une bibliothèque publique.

Comme le soulignent ses auteurs, c'est un instrument de travail en indexation matière qui ne s'adresse pas aux utilisateurs potentiels de la bibliothèque, mais, plutôt aux professionnels. Il n'est pas une liste d'autorité, cela est évident, les vedettes-matières ne sont pas toutes structurées comme celles des listes d'autorité.

La Structure

L'environnement sémantique de cet instrument de travail, diffère un peu de celui des autres listes. Comme nous venons de le souligner, il y a une différence dans la structure des vedettes matières.

ex. : lymphatique (système) ; page 161

lymphatique, système ; page 489 (Laval)

lymphatique, système ; page 565 (B. P. I.)

lymphatique, système ; page 1782 (B. N.)

Cette différence se remarque aussi dans la forme des renvois (B. P. I. différente). C'est une liste de descripteurs pas du tout exhaustive ; elle pourrait s'allonger d'un moment à l'autre. Elle explique à l'aide de nombreux exemples, les différents développements réalisables à partir des vedettes-matières ou têtes de vedettes proposées.

ex. : Judo page 150

Judo développer comme V. M. Basket - ball (1)

Ceci veut dire que le catalogueur-indexeur peut développer la tête de vedette-matière judo comme l'a été Basket-ball.

Judo, apprentissage,

Judo, championnat,

Judo, compétition,

Judo, entraînement,

Judo, histoire, etc.

Ce développement permet la création de nouvelles vedettes-matières. Dans cette liste, les termes retenus sont d'actualité :

AVEUGLE, SOURD aux côtés desquels se rangent les termes nouveaux : MAL-VOYANT, MAL-ENTENDANT.

La dégradation actuelle du langage qui suit les vicissitudes des mœurs appelle l'attention constante du catalogueur-indexeur, car, les utilisateurs des bibliothèques et centres de documentation formulent souvent leur demande sous les termes à la mode.

La structure des vedettes-matière de cet instrument de travail en indexation-matière est analytique, avec une tête de vedette :

- . Vedette
- . Vedette, sous-vedette + notation + sous-vedette de lieu + sous-vedette de temps.

ou V + SV + notation + SVL + SVT.

Il existe des cas où deux sous-vedettes se suivent : chauffage, appareils, entretien.

En comparant cette vedette-matière dans les cinq instruments de travail en indexation, on remarque que le "choix des vedettes-matières à l'intention des bibliothèques" est limité.

La Sous-vedette " catégorie sociale " (note 4)

Cette expression " catégorie sociale " remplace un ensemble de sous-vedettes de point de vue qui peuvent être :

- des personnes

Homme , femme , personne âgée ...

- des groupes sociaux

Ouvrier , commerçant ...

Par exemple :

Folie, enfant

Folie, intellectuel.

Thème et thèmes (note 5)

C'est une sous-vedette de point de vue. Elle est réservée aux descripteurs qui font l'objet d'étude thématique. Ainsi l'enfant est étudié comme une personne mais aussi comme un thème (thème de l'enfant).

Ex. : le thème de l'enfant dans le cinéma italien

VM. : Enfant, thème, cinéma italien.

● Facteur économique, psychologique, social,
religieux (note 3)

C'est une sous-vedette. Pour éviter l'énumération de cette série de sous-vedettes de point de vue, on les a regroupées sous une formule standard, et laisser aux bons soins du catalogueur qui choisira lui-même la sous-vedette appropriée.

Exemple : Un ouvrage qui traite de la contraception sur le plan économique et social. *La liste propose* de prendre :

Contraception, facteur économique, psychologique et social (ce qui est juste).

Peut être remplacé par :

Contraception, économie

Contraception, politique

Contraception, sous-développement, selon les ouvrages.

LES RENVOIS

Cet instrument de travail, étant lié à la norme Z 44 - 070, diffère des instruments de travail plus haut étudiés. Dans le cadre des renvois, nous pouvons les classer en deux grands groupes :

- les renvois définitifs avec le terme VOIR, nous pouvons aussi l'appeler le renvoi obligatoire.
- les renvois d'orientation secondaires, avec le terme VOIR AUSSI qui renvoie à un descripteur de sens voisin.

Dans les renvois, nous pouvons remarquer un certain ordre qui va du général au particulier, ou un certain ordre vertical qui va du domaine général, imprécis au domaine particulier, très précis.

Exemple : Démarchage

voir :

Vente à domicile.

Dans cette liste, nous avons remarqué une certaine rigidité lexicale, avec un regroupement de notions voisines. Cette approximation exprime les rapports de synonymie ou de la quasi-synonymie, tout simplement la ressemblance notionnelle.

Exemple :

Morale, au lieu de "éthique"

Pierre précieuse, au lieu de "gemme"

Art oratoire, au lieu de "éloquence".

C'est aussi l'usage du mot plus simple, plus familier au lieu d'un mot plus savant, plus compliqué.

Cette liste a fait une réelle distinction pour certaines notions abstraites comme le mot MORT. Mort en tant que phénomène social est différente de mort en tant que notion.

Le choix des vedettes-matières à l'intention des bibliothèques emploie une syntaxe simple, facilement assimilable par les professionnels quelle que soit l'importance de la bibliothèque. L'ouvrage recommande un strict contrôle du langage aux fins d'exprimer fidèlement et exactement toutes les richesses que l'on peut répertorier dans les fonds d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation. Malgré quelques différences dans leur structure, il n'y a pas de concurrence entre ces listes, mais une certaine complémentarité.

Les instruments de travail en indexation matière ci-dessus étudiés, ont été conçus d'une façon raffinée, sophistiquée, et répondaient à un but précis : celui de l'automatisation des bibliothèques et centres de documentation des pays industrialisés.

Quant aux pays en développement où les besoins les plus élémentaires dans les champs d'action des bibliothèques et centres de documentation, ne sont pas totalement couverts, faute de moyens financiers et de personnels qualifiés, l'utilisation de ces instruments de travail en indexation, sauf le "choix des vedettes-matières ..." dans les bibliothèques et centres de documentation nous paraît pour le moment peu évidente.

L'utilisation de ces instruments de travail demande non seulement la formation du personnel des bibliothèques et centres de documentation, mais aussi celle des usagers. Il ne faudrait pas perdre de vue le coût qu'entraînent l'achat des ordinateurs, des terminaux, leur installation et leur entretien. Tout cela exige de fabuleuses sommes d'argent.

Néanmoins, les bibliothèques et centres de documentation des pays en développement espèrent un jour arriver à l'automatisation.

Pour le moment, les pays en développement se trouvent à la croisée des chemins. L'explosion scientifique nécessite l'utilisation des moyens de communication plus rapides et plus perfectionnés, mais les moyens dont disposent les pays en développement pour y arriver sont peu, sinon inexistantes.

Il leur est difficile de prendre le train de l'automatisation en marche. Ils ^{risquent de se contenter encore longtemps} des moyens traditionnels d'indexation matière, en cherchant un instrument de travail qui les aiderait.

Parmi les instruments de travail en indexation matières ci-dessus évoqués, le "Choix des vedettes-matières à l'intention des bibliothèques" semble être plus indiqué.

Il conviendrait le mieux aux bibliothèques et centres de documentation des pays en développement car, à notre avis, il est à cheval entre les deux systèmes : le système automatisé et le système traditionnel. Il est conçu par les bibliothèques encyclopédiques et non scientifiques.

LE LIVRE AFRICAIN - SON INDEXATION

Dans cette partie, nous examinerons ce que nous entendons par livre africain, et quelques exemples d'auteurs africains, l'indexation du livre africain suivie de quelques exemples.

Le livre africain

Qu'entendons-nous par livre africain ?

Ce sont les livres dont les Africains sont des auteurs. Nous croyons en distinguer trois types caractéristiques :

- . Celui imprimé en Europe, et peut être soit une publication de prestige, magnifiquement illustré en couleur. Dans le cas du Cameroun, prenons l'Encyclopédie de la République Unie du Cameroun (13). Soit un manuel scolaire africanisé : c'est le premier groupe.
- . Le second groupe est spécialement imprimé en France, par une grande maison d'édition, c'est un auteur africain qui l'a écrit. Et il s'agit très souvent d'un roman publié par un grand éditeur parisien (Maspéro, Buchet/Chastel, ...)

Pour illustrer notre propos, considérons ces quelques exemples :

(13) - Le Ministère de l'Information et de la Culture.- L'encyclopédie de la République Unie du Cameroun. Editée spécialement à l'occasion du 10^e anniversaire de la RUC, en Mai 1982.

MONGO (Beti).- Main basse sur le Cameroun : autopsie
d'une décolonisation.- Paris : F. Maspéro, 1977.-
267 p. ; 18 cm.- (Petite Collection Maspéro ; 187)

KI-ZERBO (Joseph).- Alfred Diban : premier chrétien de
Haute-Volta/Joseph Ki-Zerbo.- Paris : Ed. du Cerf, 1983.
148 p. : portr. en front. ; 22 cm.- (Semeuse)

Ces deux ouvrages sont écrits par deux auteurs
africains et édités dans deux grandes maisons d'édition pari-
sienne.

- Le troisième type est édité en Afrique, soit à
Dakar, Abidjan par la maison d'édition : Nouvelles Editions
Africaines (N. E. A.), soit à Yaoundé par les Editions Clé,
ou l'une des petites maisons d'édition de la place : Flambeau,
Boumakor, Semences, ...

ex. : OYONO MBIA (Guillaume).- Les Chroniques
de Muoutsi, I, II, III.- Yaoundé : Clé, 19 (14)

LOPES (Henri).- Les Tribaliques.- Yaoundé :
clé, 19

(14) - ^VMUOUTSI : bourgade située à presque une trentaine de
kilomètres de l'arrondissement de Zoétéélé (sud Cameroun).
Village natal de l'écrivain OYONO MBIA^A Guillaume.

Il est intéressant de souligner que tous ces titres et beaucoup d'autres, sont en français. Les quelques titres faits dans une des langues nationales du pays ne sont que très peu édités, et encore moins diffusés, parce que seuls les vieux peuvent lire en langues nationales.

Dans le cas du Cameroun par exemple, où cohabitent en parfaite harmonie deux langues de travail : l'anglais et le français, les jeunes lisent en ces deux langues.

Seule la Sainte Bible et d'autres écrits religieux échappent à cette règle, car ils sont traduits en langues nationales par les missionnaires. Ces livres sont imprimés dans leurs propres imprimeries. Ceci leur avait valu la foudre du colonisateur. Grâce à cette oeuvre des missionnaires, nous avons, en dehors de la Bible, d'autres écrits religieux :

- . NANGA-KON (L'homme blanc)
- . NGOTO-ZAMBE (L'Envoyé de Dieu)
- . DULU NTONE KRIST (la marche du chrétien)
- . EBASEKA)
- . MELO) (tous deux syllabaires en langue boulou (15)

(15) - BOULOU (langue) dialecte parlé et compris dans tout le sud Cameroun.

Il en va de même des journaux :

. NLEB BEKRISTEN (le conseiller du chrétien : d'obédience catholique, religieux)

—

. MBA FOE (la Bonne Nouvelle : d'obédience protestante).

Certains journaux à coloration politique firent leur apparition avant l'indépendance, et quelques-uns subsistèrent après l'indépendance :

- . MEFOE (les nouvelles)
- . BEBELA EBUG (la vérité), ...

Ces journaux étaient édités sur place et d'une manière artisanale, parfois dans la clandestinité. Cette situation se rencontrait un peu partout en Afrique.

L'Indexation du livre africain

Dans le cadre de l'indexation-matières du livre africain, que nous venons de voir plus haut, à notre avis, il ne nécessite pas des règles particulières d'indexation-matières, en dehors de celles que tous les indexeurs connaissent.

Tout d'abord, ils sont écrits en des langues des colonisateurs selon les zones d'influence de ceux-ci. Ce sont très souvent des romans qui ne demandent pas d'être indexés au sens le plus strict du terme ; des ouvrages de littérature négro-africaine et africaine. Très peu d'écrivains africains écrivent des ouvrages scientifiques.

Ces ouvrages sont achetés par des bibliothèques et sont catalogués, indexés au même titre que des ouvrages de n'importe quelle littérature par des catalogueurs-indexeurs rompus à ces besognes.

Néanmoins, il nous a paru utile d'accompagner notre intervention par quelques exemples d'auteurs africains qui ont écrit des romans, des documentaires qui peuvent être catalogués et indexés.

- . MONGO (Béti).- Main basse sur le Cameroun : autopsie d'une décolonisation / Mongo Beti.- Paris : F. Maspéro, 1977, - 267 p. ; 18 cm.- (Petite Collection Maspéro ; 187)

. Indexation-matières

VM. : Cameroun, politique, 1959 - 1972

KI-ZERBO (Joseph).- Alfred Diban : premier chrétien de Haute-Volta/Joseph Ki-Zerbo.- Paris : Ed. du Cerf, 1983. - 148 p. : pontr. en front. ; 22 cm. (Semeurs)

. Indexation matières

VM. : Christianisme, Haute-Volta
Diban (Alfred)

Dans le cadre des noms propres africains pris comme vedettes-matières, exemple : Diban Alfred, il serait souhaitable que les catalogueurs africains entreprennent, chacun dans son pays, le recensement de ces noms et d'en faire une liste qui pourrait servir non seulement aux catalogueurs des autres pays africains, mais aussi à ceux des autres continents.

Dans le cadre de l'indexation du livre africain, le contexte guidera l'indexeur ; pour préciser le sens, les subdivisions communes ou "précision" interviendraient tout comme dans le cas des livres écrits par les auteurs européens.

Dans le cas des précisions de lieux, tout se passe comme pour les lieux français. La place à accorder au nom de lieu, découle logiquement du principe de base de l'indexation matières, ce nom de lieu sera en vedette.

. a) - si le lieu est le sujet précis de l'ouvrage

ex. : L'Histoire d'une communauté villageoise au
Sud Cameroun : Medjap.

VM. : Medjap (Akonolinga)

. b) - si le lieu particularise davantage l'ouvrage

ex. : La célèbre grotte de Mezesse à Sangmélina.

VM. : Mezesse (Sangmélina), grotte.

Le cas échéant, il ne sera que sous-vedette.

ex. : Le pétrole au Cameroun, dans les années 1970.

VM. : Pétrole, Cameroun, 1970 - 1980.

Cette subdivision indique aussi le lieu dans lequel une action s'est produite.

ex. : Le paysage lunaire des monts Mandara.

VM. : Mandara (mont), Cameroun (nord)

Mandara (mont), paysage, Cameroun (Nord)

Comme dans le cas d'indexation des noms français, on laisse les noms communs sans précision s'il n'y a pas d'homonymie possible nom commun.

Ex. : Doum é vue par un missionnaire.

VM. : Doum é (Cameroun)

En cas d'homonymie possible, comme avec des noms français, employer la subdivision, la précision de lieu, de forme, de temps si possible.

ex. Bamoun (langue)

Bamoun (art)

Bamoun (race)

Bamoun (écriture)

Bamoun (département).

MVONDO (Calvin).- La Plantation d'hévéa de Dizangué/
Calvin Muondo.- Yaoundé : Clé, 1980.- 568p,
couv. ill. ; 28 cm.

Indexation matières

VM. : - Hévéa, Dizangué (Cameroun)

- Dizangué (Cameroun), hévéa.

ABADA (Martin-Paul).- Une Partie de chasse dans
la réserve de Waza.- Yaoundé : Impr. Saint-Paul, 1968.-

250 p., ill. ; 29 cm.

Indexation matière.

VM. : - Chasse, Waza (Nord Cameroun)

Le choix des vedettes-matières à l'intention des bibliothèques issu de la norme Z 44 - 070 de 1957, permet, à notre avis de faire une indexation libre. Les exemples sur l'indexation des ouvrages des auteurs Camerounais est libre, conforme à l'esprit de cet instrument de travail. Il y a là, une raison de plus pour les bibliothèques du Cameroun aux fonds moins importants d'expérimenter ce répertoire qui, nous en sommes convaincus, leur rendrait de précieux services.

Le choix des vedettes-matières à l'intention des bibliothèques n'est pas une liste d'autorité ; mais s'il est nécessaire qu'il le soit, un groupe de travail doit être convoqué pour un travail collectif, avec la possibilité de critiquer afin d'aboutir à une liste d'autorité contrôlée et développée.

Il serait plus indiqué de le faire dans le cadre de la cellule nationale de coordination de l'indexation matières. Cet ouvrage serait déjà automatisé par le Cercle de la librairie, et sera pris en compte par le logiciel LIBRA.

CONCLUSION GENERALE

=====

A l'heure actuelle, les livres et les bibliothèques sont des moyens d'information et d'éducation par excellence, des instruments essentiels de la connaissance tant pour les pays industrialisés que pour les pays en développement.

Cette importance des livres et des bibliothèques est comprise partout. Que cela soit vrai, il suffirait de se tourner vers les institutions pour les livres et la lecture des pays développés tels : les Etats-Unis, l'Union Soviétique, le Japon, la Grande-Bretagne, le Danemark et la France. Considérer des énormes sommes d'argent que ces pays consacrent pour le développement des bibliothèques et de la lecture publique. Considérer les sacrifices que consentent les pays en développement pour former les personnels des bibliothèques. La fréquentation des bibliothèques : carrefour de la science et centres de distribution de l'information scientifique et technique est là pour soutenir notre propos.

Les utilisateurs de cette institution qu'est la bibliothèque attendent donc de celle-ci des services rapides, prompts et efficaces, d'où l'automatisation des bibliothèques et centres de documentation. Le monde actuel est comparable à une course contre la montre, seuls les pays les moins nantis souffrent le plus, parce que mal informés ou sous informés, faute de livres et de bibliothèques.

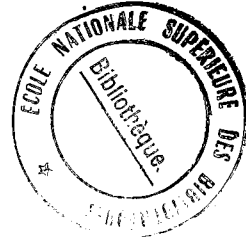
Pour pouvoir rendre des services prompts, rapides et efficaces aux usagers des bibliothèques, des instruments de travail en indexation-matières ont été confectionnés et s'améliorent de jour en jour. On était parti du catalogage alphabétique matières manuel, actuellement on interroge banques et bases de données, qui servent l'utilisateur avec une rapidité étonnante.

L'automatisation étant le lot des pays industrialisés, vu son coût, à notre avis, elle n'est pas pour demain pour la plus grande partie des pays africains d'expression française, dont les crédits alloués à l'achat des ouvrages ne couvrent pas les besoins les plus élémentaires des usagers.

L'utilisation des instruments de travail en indexation manuelle du genre : "choix des vedettes-matières à l'intention des bibliothèques", retiendrait l'attention des responsables de la bibliothèque nationale du Cameroun et leurs confrères africains.

ANNEXES

=====



- ANNEXE 1 : - Arrêté n° 2924 du 04 Mai 1952 portant création d'un service des archives.
- Décret n° 73 - 1 du 03 Juin 1973 organisant les archives et la bibliothèque nationales.
- ANNEXE 2 : - Modèles de pages de la Library of Congress subject headings.
- ANNEXE 3 : - Modèles de pages du Répertoire de vedettes-matières de la bibliothèque de l'université Laval.
- ANNEXE 4 : - Modèles de pages de la Liste d'autorité BPl noms communs.
- ANNEXE 5 : - Modèles de pages du choix des vedettes-matières à l'intention des bibliothèques.
- ANNEXE 6 : - Etat des lectures à la B. U. de Yaoundé (Janvier 1985)
- ANNEXE 7 : - Statistiques des prêts de livres à la B. U. de Yaoundé (Janvier 1985)

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

=====

I - Documents normatifs

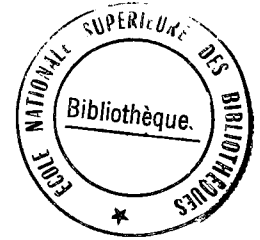
- 1/ - ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION.-
Catalogue alphabétique de matières : norme française homologuée N F Z 44 - 070 - Paris : AFNOR, 1957.
- 2/ - ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION.-
Principes généraux pour l'indexation des documents : norme française enregistrée NF Z 44 - 102.-
Paris : AFNOR, 1978.
- 3/ - ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION.-
Règles d'établissement des thésaurus monolingues : norme française homologuée N F Z 44 - 100.-
Paris : AFNOR, 1981.
- 4/ - ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION.-
Documentation Liste d'autorité de matière : structure et règles d'emploi : NF Z 47 - 200.- Paris : AFNOR, 1985
- 5/ - ASSOCIATION FRANCAISE DE NORMALISATION.-
Principes d'indexation-matières selon la norme NF 2 47 - 200.- Paris : AFNOR, 1985

II - Documents pédagogiques

- 6/ - BRETON (Jacques).- Le Catalogue alphabétique de matières et l'indexation systématique en Dewey.- Paris : ENSB, 1980.
- 7/ - CARDAN. Centre d'études africaines. - Vocabulaire des études africaines : ébauche d'une liste de descripteurs.- Paris : Ecole des hautes études en sciences sociales, 1976.
- 8/ - FONTVIEILLE (Jean-Roger).- Le Nom des écrivains d'Afrique noire : essai de catalographie.- Dakar : Université de Dakar, 1966.
- 9/ - MONTEIL (Vincent).- L'Islam noir.- Paris : Ed. du Seuil, 1964, 368 p. ; carte, fotogr. - (collection Esprit, Frontière ouverte).
- 10/ - RICHTER (Noë).- L'Indexation alphabétique des matières.- Le Mans : Bibliothèque de l'Université du Maine, 1980.
- 11/ - RICHTER (Noë). - La Pratique de l'indexation.- Le Mans : Bibliothèque de l'Université du Maine, 1980
- 12/ - UNESCO - Paris. - Bulletin de l'Unesco, à l'intention des bibliothèques. Vol. XV, n° 5 (sept. - Oct.) 1961

III - Mémoires

- 13/ - BOUSCALE (Marie-Elisabeth). - Les Bibliothèques au Gabon, Villeurbanne : ENSB, 1982, 51 f.
- 14/ - MBAMI NGASSA (Bernadette). - Les Archives au Cameroun. Villeurbanne : ENSB, 1978. - 29 f.
- 15/ - MBIAFEU (Dieudonné). - Politique culturelle du Cameroun (bibliothèques). Pour une meilleure promotion du livre et de la lecture. - Villeurbanne : ENSB, 1980. - 33 f.
- 16/ - MOREAU (Catherin). - Le Répertoire de vedettes-matières de Laval, les listes d'autorité BPI, et liste de vedettes-matières de la BN : historique, structure, gestion.- Villeurbanne : ENSB, 1982. - 107 f.
- 17/ - MOULIE (Antoine). - La Bibliothèque Nationale populaire du Congo : objectifs et réalisations. - Villeurbanne : ENSB, 1984 - 54 f.
- 18/ - NGASSA (Samuel). - La Problématique de la lecture dans les universités africaines : le cas du Cameroun. - Villeurbanne : ENSB, 1983. - 45 f.
- 19/ - WADE (Aïssatou). - Essai de définition d'une bibliothèque nationale africaine. - Villeurbanne : ENSB, 1975. - 20 f.

IV - Répertoires

- 20/ - BIBLIOTHEQUE DE L'UNIVERSITE LAVAL. - Québec - Section de l'analyse documentaire. - Répertoire de vedettes-matières. - 8^o éd., 9^o éd. - Québec : Université Laval, 1976.
- 21/ - BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION, Paris. - Autorité manière noms propres. - 4^o éd. - Paris : Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, 1981. - 2 vol.
- 22/ - BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATIONS. Paris. - Autorité matière : noms communs. - 5^o éd. - Paris : Centre national d'art et de culture Georges Pompidou, 1981, 4 vol.
- 23/ - BIBLIOTHEQUE NATIONALE. Paris. - Liste des vedettes-matières. - Paris : Bibliothèque nationale, 1982.
- 24/ - LIBRARY OF CONGRESS. Washington. - Subject headings used in the dictionary catalogs of the Library of Congress. - 5^o éd. - Washington D. C. : Library of Congress, 1948. - 1204 p. *dernière date de l'édition + récente.*
- 25/ - BLANC - MONTMAYEUR (Martine), DANSET (Françoise). - Choix des vedettes-matières à l'intention des bibliothèques. Paris : Ed. du Cercle de la librairie, 1984.
- 26/ - HACHETTE, Paris. Service bibliographique. - Liste des vedettes-matières de Biblio. - 4^o éd. rev. et augm. - Paris : Hachette, 1971.

JOURNAL OFFICIEL DU CAMEROUN FRANÇAIS

ts benzéniques sulfurés à groupement sul-
minodiphényl, sulfone ou sulfonamide et
lérivés), sous toutes les formes.

— La présente décision sera enregistrée,
communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 23 mai 1952.

P. le Haut-Commissaire de la République
en mission :

Le Secrétaire Général du Cameroun
chargé des affaires courantes.

JOURDAIN.

Arrêté n° 2897 du 27 mai 1952

nommes membres chargés de la surveil-
lance de recrutement du second degré.

LE GOUVERNEUR,

HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU CAMEROUN,

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

— Vu les décrets des 23 mars 1921 et 21 février 1925 détermi-
nant les attributions du Commissaire de la République fran-
çaise au Cameroun, ensemble le décret du 13 février 1937 ;
Vu le décret n° 402.376 du 25 octobre 1946 portant création
de l'Assemblée Représentative du Cameroun ;

— Vu la délibération de l'Assemblée Représentative en date
du 21 octobre 1951, approuvant le budget local de l'année
1952 et notamment le chapitre 10, article 10, paragraphe
c) services des collèges ;

— Vu le décret n° 117 du 21 janvier 1922 de M. le Haut-Com-
missaire de la République française au Cameroun ;
— Vu le décret n° 16.104 du 19 février 1952 de M. le Secré-
taire d'outre-mer portant création en 1952
d'examens écrits pour le concours d'agrégation
d'enseignement au professorat du second degré.

— Sont désignés pour assurer la
préparation et l'épreuve des concours de recrute-
ment au second degré (agrégation et certificat d'apti-
tude au professorat du second degré) qui auront
lieu au lycée général Leclerc de Yaoundé les 26, 28,
30, 31 mai, 1er, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 juin 1952, les membres

du personnel ou son adjoint :

— M. le Directeur de l'Instruction publique camerou-
nais ;
— M. le Directeur du lycée général Leclerc.

— La présente décision sera enregistrée,
communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le 27 mai 1952.

P. le Haut-Commissaire de la République
en mission :

Le Secrétaire Général du Cameroun
chargé des affaires courantes.

JOURDAIN.

Arrêté n° 2024 du 28 mai 1952

portant création d'un service des archives.

LE GOUVERNEUR,

HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU CAMEROUN,

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

— Vu les décrets des 23 mars 1921 et 21 février 1925 détermi-
nant les attributions du Commissaire de la République fran-
çaise au Cameroun, ensemble le décret du 13 février 1937 ;
Vu le décret n° 402.376 du 25 octobre 1946 portant création
de l'Assemblée Représentative du Cameroun ;

— Vu la délibération de l'Assemblée Représentative en date
du 21 octobre 1951, approuvant le budget local de l'année
1952 et notamment le chapitre 10, article 10, paragraphe
c) services des archives ;

ARRÊTÉ :

Art. 1. — Il est créé au territoire une sec-
tion des archives de la population, rattachée
à la direction du cabinet et d.

Art. 2. — Un archiviste paléographe est chargé
d'en diriger le fonctionnement.

Art. 3. — Il aidera les différents bureaux et ser-
vices publics à résoudre les problèmes de classement
et d'organisation de leurs archives.

Art. 4. — Il a le contrôle de la conservation des
archives anciennes et en formation au territoire du
Cameroun et toute autorité pour juger de l'opportu-
nité qu'il peut y avoir à conserver certains documents
en raison de leur intérêt juridique ou scientifique.
Aucune destruction ne devra s'effectuer sans accord
de l'archiviste et du chef du service intéressé.

Art. 5. — Il assurera en liaison avec les organis-
mes intéressés le recensement et le catalogage des
documents publiés et la diffusion des renseignements
réunis, avec l'approbation des services ayant effec-
tué le versement de ces documents.

Art. 6. — Le présent arrêté sera enregistré, publié
et communiqué partout où besoin sera.

Yaoundé, le 28 mai 1952.

P. le Haut-Commissaire de la République
en mission :

Le Secrétaire Général du Cameroun
chargé des affaires courantes.

JOURDAIN.

Arrêté n° 2360 du 29 mai 1952

rendant exécutoire dans les conditions définies
par l'article 170 du décret du 30 décembre 1912,
le budget additionnel de la Commune Mixte de
Douala.

LE GOUVERNEUR,

HAUT-COMMISSAIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU CAMEROUN,

OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

— Vu les décrets des 23 mars 1921 et 21 février 1925 détermi-
nant les attributions du Commissaire de la République fran-
çaise au Cameroun, ensemble le décret du 13 février 1937 ;

— Vu le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier
des colonies ;

— Vu l'arrêté du 10 juin 1941 portant création d'une commune
mixte à Douala ;

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE UNIE

Décret n° 73-1 du 3 janvier 1973

organisant les archives et la bibliothèque nationales.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

en vertu de la Constitution de la République unie du Cameroun;

le décret n° 72-281 du 8 juin 1972 portant organisation du gouvernement de la République unie du Cameroun;

le décret n° 72-282 du 8 juin 1972 portant organisation de la Présidence de la République;

le décret n° 66-112 du 17 août 1966 organisant les archives et bibliothèque nationales,

DÉCRÈTE :

TITRE I^{er}*direction des archives et de la bibliothèque nationales.*

CHAPITRE PREMIER

de premier. -- La direction des archives et de la bibliothèque nationales, créée par le décret n° 65 DF 249 du 12 août 1965 portant réorganisation de la Présidence de la République, est chargée de contrôler et d'administrer :

a) la totalité des archives provenant des services, des collectivités et des établissements publics de la République unie du Cameroun;

b) la totalité des collections de la bibliothèque nationale. Cette direction dépendent le dépôt des archives nationales de Yaoundé, les dépôts d'archives qui pourront être ultérieurement dans les provinces, et la bibliothèque nationale.

2. -- Le directeur des archives et de la bibliothèque nationales, assisté d'un adjoint, dirige l'ensemble des services des archives et de bibliothèques établis sur le territoire national.

3. -- Le directeur des archives et de la bibliothèque nationales est seul qualifié pour autoriser, conformément aux règles fixées par le présent décret, les suppressions des documents inutiles. Il est autorisé à contrôler la bonne conservation des documents entreposés dans les locaux des services, des collectivités et des établissements publics, et éventuellement en prescrire le versement aux archives nationales. De plus, il est seul qualifié pour recueillir les ouvrages imprimés en vertu du dépôt légal à la bibliothèque nationale et pour effectuer les échanges internationaux en matière d'archives et de bibliothèques avec le compte de la direction des archives et de la bibliothèque nationales.

4. -- Il aide ces services, les collectivités et les établissements publics à résoudre les problèmes de classement et d'organisation des archives et de la documentation.

5. -- Il est chargé de la formation technique du personnel des archives et bibliothèques pour lequel un mode de formation particulier n'a pas été prévu.

6. -- Il est chargé de l'inspection des services d'archives et de bibliothèques qui pourront être créés ultérieurement dans les provinces, les départements et les districts.

TITRE II

Commission supérieure des archives et bibliothèques.

7. -- Il est créé une commission supérieure des archives et de bibliothèques dont le directeur des archives et de la bibliothèque nationales est membre de droit. Elle fait partie de cette commission :

PRESIDENCY OF THE UNITED REPUBLIC

Decree No. 73-1 of 3 January 1973

to organize the National Archives and the National Library

THE PRESIDENT OF THE REPUBLIC,

Mindful of the Constitution of the United Republic of Cameroon

Mindful of Decree No. 72-281 of 8 June 1972 to organize Government of the United Republic of Cameroon;

Mindful of Decree No. 72-282 of 8 June 1972 to organize Presidency of the Republic;

Mindful of Decree No. 66-112 of 17 August 1966 to organize National Archives and the National Library,

HEREBY DECREES AS FOLLOWS:

PART I

The Department of the National Archives and the National Library.

CHAPTER I

1. The Department of the National Archives and National Library as established by Decree No. 65 DF 249 of 12 August 1965 to reorganize the Presidency of the Republic shall be responsible for the control and management of:

a) All the archives emanating from the public services, local authorities and public establishments of the United Republic of Cameroon;

b) All the collections of the National Library.

The depository of National Archives Yaoundé shall be under the authority of this department, as shall any provincial depositories of archives which may be subsequently established, and the National Library.

2. The Director of the National Archives and the National Library, assisted by a Deputy, shall direct all the services of archives and libraries established on national territory.

3. The Director of the National Archives and the National Library shall be the sole person qualified to authorize the destruction of superfluous documents, in accordance with the rules fixed by the present decree. He shall be authorized to exercise control over the safe custody of documents deposited on the premises of public services, local authorities and public establishments and, where necessary, to order the transfer of such documents to the National Archives. He shall similarly be the sole person qualified to collect printed works in respect of statutory deposit at the National Library and to effect international exchanges in respect of archives and libraries with the account of the Department of the National Archives and the National Library.

4. He shall assist the services, local authorities and public establishments in the solving of problems with regard to the classification and organization of archives and documentation.

5. He shall be responsible for the technical training of archives and library personnel for whom no particular mode of training has been provided.

6. He shall be responsible for the inspection of archives and library services which may subsequently be established in the provinces, divisions and districts.

PART II

The Higher Commission for Archives and Libraries.

7. There shall be set up a Higher Commission for Archives and Libraries of which the Director of the National Archives and the National Library shall be an ex officio member. The Commission shall comprise:

- French-Canadian fiction.** (*Collections*, PQ3916.F; *History*, PQ3912)
- French-Canadian folk-songs.** *See* Folk-songs, French-Canadian.
- French-Canadian literature.** (*Collections*, PQ3913-3916; *History*, PQ3900-3912)
- o French literature—Canada
 - o American literature (French); Canadian literature; French literature
 - Bibliography. (Z1377.F8)
- French-Canadian poetry.** (*Collections*, PQ3914; *History*, PQ3910)
- o American poetry (French); Canadian poetry; French poetry
- French-Canadian songs.** *See* Songs, French-Canadian
- French-Canadians.** (F1027)
- o Acadians; Canada—History—Rebellion, 1887-1898
 - o Canadians
 - Biography. (F1005; F1027)
 - Genealogy. (CS80-89)
- French-Canadians in Chicago, [Louisiana, New England, etc.]**
- French carols.** *See* Carols, French.
- French clover.** *See* Alfalfa.
- French Directory, 1795-1799.** *See* France—History—Revolution, 1795-1799.
- French drama.** (*Collections*, PQ1211-1241; *History*, PQ500-591)
- o Moralities, French; Mysteries and miracle-plays, French
 - o Drama
 - Example under* Theater
 - Bibliography. (Z2174.D7)
 - Biography. *See* Dramatists, French
- * * *
- Medieval. (*Collections*, PQ1341-1385; *History*, PQ511-515)
 - Note under* Mysteries and miracle-plays, English, [French, German, etc.]
 - 16th century. (*Collections*, PQ1219; *History*, PQ521-3)
 - 17th century. (*Collections*, PQ1220; *History*, PQ526-8)
 - 18th century. (*Collections*, PQ1221; *History*, PQ536-8)
 - 19th century. (*Collections*, PQ1222; *History*, PQ541-553)
 - 20th century. (*Collections*, PQ1223; *History*, PQ556-8)
- * * *
- Belgian authors. (*Collections*, PQ3848; *History*, PQ3830)
- French drama (Comedy)** (*Collections*, PQ1229-1231; *History*, PQ556-8)
- o Comedy
- French drama (Tragedy)** (*Collections*, PQ1227; *History*, PQ561-3)
- o Tragedy
- French-English War.** *See* Anglo-French War.
- French essays.** (*Collections*, PQ1290-1291; *History*, PQ731)
- Here are entered only collections of essays by several authors.
- o Essays
- French farces.** (*Collections*, PQ1237.F2; *History*, PQ584)
- o Farces
- French fiction.** (*Collections*, PQ1261-1279; *History*, PQ631-671)
- o Short stories, French
 - o Fiction
 - Bibliography. (Z2174.F1)
 - Old French. (*Collections*, PQ1391; *History*, PQ221)
 - 16th century. (*Collections*, PQ1266; *History*, PQ643)
 - 17th century. (*Collections*, PQ1267; *History*, PQ645)
 - 18th century. (*Collections*, PQ1268; *History*, PQ648)
 - 19th century. (*Collections*, PQ1269; *History*, PQ651-661)
 - 20th century. (*Collections*, PQ1271; *History*, PQ671)
- * * *
- Belgian authors. (*Collections*, PQ3848; *History*, PQ3842)
 - Duplicate entry is made under Belgian fiction (French)
 - Note under* Belgian fiction (French)
- French folk-songs.** *See* Folk-songs, French.
- French horn.** *See* Horn (Musical instrument)
- French hymns.** *See* Hymns, French.
- French in Africa, [Greece, Italy, etc.]**
- French in Russia.**
- o Émigrés
- French in the U. S.**
- o Émigrés
- French language.** (PQ2001-3761)
- o Langue d'oïl
 - Example under* Romance languages
 - Abbreviations. *See* Abbreviations, French
 - Bibliography. (Z2171-5)
 - Business French. (PQ2120.O6; *Correspondence*, HF5728.F8)
 - Etymology
 - Names
 - Note under* Names—Etymology

French language (Continued)

- Phonetics.
 - Example under Phonetics; and under reference from Phonology.*
 - Note under Phonetic spelling.*
- Primers. *See Primers, French.*
- Rhetoric.
 - Example under Rhetoric.*
- Semantics.
 - Example under reference from Etymology.*
- Slang.
 - French language (European War)*
- Words—History.
 - sa Words, New—French.*
- Old French. (PQ2801-2896)
 - sa Old French language.*
- Early modern (to 1700) (PC2901-2998; PQ2901-8)
- French language in Canada. (PC3601-3649)
- French letters. (Collections, PQ1285-8; History, PQ711)
 - sa Anglo-Norman letters.*
 - sa Letters.*
- French literature. (Collections, PQ1101-1297; History, PQ1-841)
 - sa Belgian literature; Corsican literature; Encyclopedists; French-Canadian literature; Précieuses; Provençal literature; Swiss literature.*
 - Example under Authors; Literature.*
- Anecdotes, facetiae, satire, etc.
- Bibliography. (Z2161-2189)
 - sa Anonyms and pseudonyms, French; Catalogs, Publishers—France.*
- Early. (Z2162; Z2172)
- First editions. (DZ2174.F5)
 - sa Authors, French—First editions.*
- Bio-bibliography. (Z2170)
- History and criticism.
 - Note under Women as authors.*
- Translations into English.
 - Note under Translations.*
- Old French. (Collections, PQ1300-1391; History, PQ151-221)
 - sa Old French literature.*
- 16th century. (Collections, PQ1121-5; History, PQ230-239)
 - sa Pléiade.*
- 17th century. (Collections, PQ1126-1130; History, PQ241-251)
- 18th century. (Collections, PQ1131-5; History, PQ261-276)

- 19th century. (Collections, PQ1136-9; History, PQ281-299)
- 20th century. (Collections, PQ1141; History, PQ301-7)
- American authors. (Collections, PQ3933-6; History, PQ3920-3922)
 - Duplicate entry is made under American literature (French)
 - Note under American literature (French)*
- Belgian authors. (Collections, PQ3840-3853; History, PQ3810-3838)
 - Duplicate entry is made under Belgian literature (French)
 - Note under Belgian literature (French)*
- Haitian authors. (PQ3943-9)
 - Duplicate entry is made under Haitian literature (French)
 - Note under Haitian literature (French)*
- Amiens, [Normandy, U. S., etc.]
- Canada. *See French-Canadian literature.*
- Geneva. (PQ3838.G4)
 - Duplicate entry is made under Swiss literature (French)—Geneva.
 - Note under Swiss literature (French)—Geneva.*
- Switzerland.
 - sa Swiss literature.*
- French manuscripts. *See Manuscripts, French.*
- French military music. *See Military music, French.*
- French music. *See Music, French.*
- French national characteristics. *See National characteristics, French.*
- French newspapers. (History, PN5171-5189)
 - sa French-American newspapers.*
 - sa Newspapers.*
 - Bibliography. (Z6956.F8)
 - Indexes. (AI7)
- Bordeaux, [Grenoble, etc.]
- French newspapers (Belgian) *See Belgian newspapers.*
- French newspapers (Swiss) *See Swiss newspapers.*
- French opera. *See Opera, French.*
- French orations. (Collections, PQ1231-3; History, PQ701)
 - Here are entered only collections of orations by several authors.
 - sa Orations.*
- French paintings. *See Paintings, French.*
- French paleography. *See Paleography, French.*

MORALE (SUITE)

VA CHARITE
 CHASTETE
 COLERE
 COMMERCE ET MORALE
 CONFIANCE
 CONSCIENCE (MORALE)
 COURAGE
 COURTOISIE
 CRIMES ET CRIMINELS (INDIRECTE)
 CULPABILITE
 DEVOIR
 DEVOUEMENT
 DIEU - EXISTENCE - PREUVE MORALE
 DIMANCHE
 DIVORCE (DIRECTE)
 DROIT NATUREL
 DUEL (DIRECTE)
 EDUCATION MORALE (DIRECTE)
 EGOISME
 EPICURIENS
 ETUDIANTS - MORALE
 EXEMPLE
 GAIEITE
 GRATITUDE
 HABITUDE
 HEDONISME
 HONNETETE
 HONNEUR
 HUMANITE
 INFLUENCE (PSYCHOLOGIE)
 INGRATITUDE
 JEUX DE HASARD (DIRECTE)
 JOURNALISTES - MORALE PROFESSIONNELLE (DIRECTE)
 JUGEMENT (MORALE)
 JURONS
 JUSTICE
 LIBRE ARBITRE ET DETERMINISME
 LITTERATURE ET MORALE
 LOYALTE
 MACHIAVELISME (PSYCHOLOGIE)
 MISERICORDE
 MORALE CHRETIENNE
 MORALE COMMUNISTE
 MORALE MILITAIRE
 MORALE POLITIQUE
 MORALE PRATIQUE
 MORALE PROFESSIONNELLE (DIRECTE)
 MORALE RELIGIEUSE
 MORALE SEXUELLE
 MORALE SOCIALE
 MORALE SOCIALISTE
 MUSIQUE ET MORALE
 OBEISSANCE
 ORGUEIL ET VANITE
 PAIX
 PATIENCE
 PATRIOTISME (DIRECTE)
 PECHE
 PERFECTION (MORALE)
 PIETE FILIALE
 PLAISIR
 POPULARITE
 PROBABILISME
 PROBLEMES SOCIAUX
 PRUDENCE
 REALISATION DE SOI
 REARMEMENT MORAL
 RELATIVISME MORAL
 RESPONSABILITE
 RICHESSE, MORALE DE LA
 SECULARISME (DIRECTE)
 SPIRITUALITE
 STOICIENS
 SUCCES
 SUICIDE (DIRECTE)
 TEMPERANCE
 TENTATION
 THEOLOGIE MORALE
 UTILITARISME
 VALEUR (PHILOSOPHIE)
 VERITE ET MENSONGE
 VERTU
 VERTUS
 VERTUS INFUSES
 VERTUS MORALES
 VICE
 VICES
 VIE CHRETIENNE
 VIE SPIRITUELLE
 VOCATION
 VOLONTE
 LA SUBD. MORALE AUX NOMS DES PHILOSOPHES
 LA SUBD. ASPECT MORAL ET RELIGIEUX AUX DIFFERENTS SUJETS,
 P.E. SPECTACLES ET DIVERTISSEMENTS - ASPECT MORAL ET RE-
 LIGIEUX
 X DEONTOLOGIE
 ETHIQUE
 ETHOGRAPHIE
 ETHOLOGIE
 MORALITE
 PHILOSOPHIE MORALE
 SCIENCE MORALE
 XX BIEN ET MAL
 DEVOIR
 DISCIPLINE MILITAIRE (DIRECTE)
 DROIT NATUREL

MORALE (SUITE)

XX MORALE PRATIQUE
 PHILOSOPHIE
 RELIGION ET MORALE
 SOCIOLOGIE MILITAIRE
 THEOLOGIE
 THEOLOGIE MORALE
 VERTU
 VIE
MORALE - HISTOIRE (INDIRECTE)
 MORALE - MOYEN AGE
 V MORALE MEDIEVALE
 MORALE - 20E SIECLE
 V MORALE MODERNE - 20E SIECLE
MORALE BOUDDHIQUE
 XX RELIGION ET MORALE
 MORALE CATHOLIQUE
 V THEOLOGIE MORALE
MORALE CHINOISE (FRANCAISE, GRECQUE, JUIVE, ETC.)
MORALE CHRETIENNE
 VA ACTES HUMAINS
 AMOUR (THEOLOGIE)
 BIBLE - MORALE
 CASUISTIQUE
 CHRISTIANISME ET ECONOMIE POLITIQUE
 COMMANDEMENTS DE DIEU
 COMMANDEMENTS DE L'EGLISE
 CONSEILS EVANGELIQUES
 CRAINTE DE DIEU
 CULPABILITE
 DROIT ET EVANGILE
 EPIKIE
 JESUS- CHRIST - MORALE
 MEDECINE PASTORALE
 MERITE (THEOLOGIE)
 MORALE SOCIALE
 PECHE
 PECHE VENIEL
 PROBABILISME
 PSYCHOLOGIE PASTORALE
 SCRUPULES
 THEOLOGIE MORALE
 VERTUS
 VERTUS MORALES
 VICE
 VICES
 VIE CHRETIENNE
 LA SUBD. MORALE AUX NOMS DES THEOLOGIENS CHRETIENS, P.E.
 AUGUSTIN, SAINT - MORALE
 LA SUBD. ASPECT MORAL ET RELIGIEUX AUX SUJETS PARTICU-
 LIERS, P.E. SPECTACLES ET DIVERTISSEMENTS - ASPECT MORAL
 ET RELIGIEUX
 X MORALE CHRETIENNE - PERIODE MODERNE
 XX MORALE
 MORALE SOCIALE
 RELIGION ET MORALE
 THEOLOGIE DOGMATIQUE
 THEOLOGIE MORALE
 VIE CHRETIENNE
MORALE CHRETIENNE - AUTEURS ANOLICANS, (CATHOLIQUES, ETC.)
MORALE CHRETIENNE - EGLISE PRIMITIVE
 XX EGLISE - HISTOIRE - EGLISE PRIMITIVE
MORALE CHRETIENNE - MOYEN AGE
 MORALE CHRETIENNE - PERIODE MODERNE
 V MORALE CHRETIENNE
MORALE COMMUNISTE
 VA MORALE MARXISTE
 XX COMMUNISME (INDIRECTE)
 MORALE
 MORALE MARXISTE
 MORALE SOCIALISTE
MORALE CONJUGALE
 V MARIAGE - MORALE
MORALE CONTEMPORAINE
 V MORALE MODERNE - 20E SIECLE
MORALE DE LA RICHESSE
 V RICHESSE, MORALE DE LA
MORALE DE SITUATION
MORALE DES AFFAIRES
 V COMMERCE ET MORALE
MORALE ET ART
 V ART ET MORALE
MORALE ET COMMERCE
 V COMMERCE ET MORALE
MORALE ET DROIT
 V DROIT ET MORALE
MORALE ET GUERRE
 V GUERRE ET MORALE
MORALE ET LITTERATURE
 V LITTERATURE ET MORALE
MORALE ET MEDECINE
 V MEDECINE ET MORALE
MORALE ET MUSIQUE
 V MUSIQUE ET MORALE

- PROPRIETE INDUSTRIELLE (DIRECTE)**
 VA BREVETS D'INVENTION - LEGISLATION (DIRECTE)
 RAISON SOCIALE (DIRECTE)
 XX BIENS INCORPORELS (DIRECTE)
 COMMERCE
 CONSTRUCTION A L'EPREUVE DU FEU
- PROPRIETE INDUSTRIELLE - IMPOTS (DIRECTE)**
- PROPRIETE INDUSTRIELLE (DROIT INTERNATIONAL)**
- PROPRIETE INTELLECTUELLE**
 V BREVETS D'INVENTION (DIRECTE)
 INVENTIONS (DIRECTE)
- PROPRIETE LITTERAIRE**
 V DROIT D'AUTEUR (DIRECTE)
- PROPRIETE MOBILIERE (DIRECTE)**
 VA ACCESSOIRE (DROIT) (DIRECTE)
 GAGE ET NANTISSEMENT (DIRECTE)
 VALEURS MOBILIERES (DIRECTE)
 X BIENS MEUBLES
 XX DROIT CIVIL (DIRECTE)
 DROIT COMMERCIAL (DIRECTE)
 IMMEUBLES PAR DESTINATION (DIRECTE)
 INVESTISSEMENTS (DIRECTE)
 PROPRIETE (DIRECTE)
- PROPRIETE MOBILIERE LEGUEE**
 V LEGS (DIRECTE)
- PROPRIETE PAR ETAGE**
 V COPROPRIETE (LOGEMENT) (DIRECTE)
- PROPRIETE PRIVEE, DROIT A LA**
 V PROPRIETE (DIRECTE)
- PROPRIETE PUBLIQUE**
 V DOMAINE DE L'ETAT
- PROPRIETE RURALE**
 V PROPRIETE FONCIERE (DIRECTE)
- PROPRIETE RURALE (DIRECTE)**
 V PROPRIETE FONCIERE
- PROPRIETE SCIENTIFIQUE**
 V BREVETS D'INVENTION - LEGISLATION (DIRECTE)
- PROPRIETE TERRIENNE**
 V PROPRIETE FONCIERE (DIRECTE)
- PROPRIETES ELECTRIQUES DES MATERIAUX**
 V LA SUBD. PROPRIETES ELECTRIQUES AUX NOMS DES DIFFERENTS
 MATERIAUX, P.E. GLACE - PROPRIETES ELECTRIQUES
- PROPRIETES MAGNETIQUES**
 V LA SUBD. PROPRIETES MAGNETIQUES AUX NOMS DES SUBSTANCES OU
 DES MATERIAUX PARTICULIERS, P.E. ACIER - PROPRIETES MA-
 GNETIQUES
- PROPRIETES THERMIQUES DES MATERIAUX**
 V MATERIAUX - PROPRIETES THERMIQUES
 LA SUBD. PROPRIETES THERMIQUES AUX NOMS DES DIFFERENTS
 MATERIAUX, P.E. CONSTRUCTION - MATERIAUX - PROPRIETES THER-
 MIQUES; METAUX - PROPRIETES THERMIQUES.
- PROPULSANTS**
 V PROPERGOLS
- PROPULSEURS AERIENS**
 VA AVIONS - PROPULSION A REACTION
 X AVIONS - PROPULSEURS
 XX AERONEFS
- PROPULSEURS SOLIDES DES FUSEES**
 V PROPERGOLS SOLIDES
- PROPULSION A REACTION**
 VA AVIONS - PROPULSION A REACTION
 FUSEES (AERONAUTIQUE)
- PROPULSION A REACTION DES AVIONS**
 V AVIONS - PROPULSION A REACTION
- PROPULSION INTERPLANETAIRE**
 V VEHICULES SPATIAUX - PROPULSION, SYSTEMES DE
- PROPULSION IONIQUE**
 V FUSEES A IONS
- PROPULSION NUCLEAIRE**
 VA AUX APPLICATIONS SPECIFIQUES, P.E. AERONEFS ATOMIQUES
 X VEHICULES A ENERGIE NUCLEAIRE
 VEHICULES A PROPULSION ATOMIQUE
 VEHICULES NUCLEAIRES
- PROPULSION NUCLEAIRE MARITIME**
 V CENTRALES ATOMIQUES MARITIMES
- PROPULSION PAR IONS**
 V FUSEES A IONS
- PROSAIRES**
- PROSCRITS**
 V HORS-LA-LOI
- PROSE**
 VA POEMES EN PROSE
- PROSE (LITURGIE)**
 V SEQUENCES (LITURGIE)
- PROSE AFRICAINE (DIRECTE)**
- PROSE ALLEMANDE (DIRECTE)**
- PROSE AMERICAINE (DIRECTE)**
- PROSE ANGLAISE (DIRECTE)**
 VA PROSE CANADIENNE-ANGLAISE
- PROSE CANADIENNE**
 VA PROSE CANADIENNE-ANGLAISE
 PROSE CANADIENNE-FRANCAISE
- PROSE CANADIENNE-ANGLAISE**
 XX PROSE ANGLAISE (DIRECTE)
 PROSE CANADIENNE
- PROSE CANADIENNE-FRANCAISE**
 XX PROSE CANADIENNE
 PROSE FRANCAISE (DIRECTE)
- PROSE D'ETUDIANTS**
 V ETUDIANTS, PROSE D'
- PROSE ESPAGNOLE**
 VA PROSE HISPANO-AMERICAINE
- PROSE FRANCAISE (DIRECTE)**
 VA PROSE CANADIENNE-FRANCAISE
- PROSE GRECQUE**
 XX PROSE ESPAGNOLE
- PROSE ITALIENNE - 19E SIECLE**
- PROSELYTES ET PROSELYTISME JUIFS**
 X CONVERTIS AU JUDAISME
 CONVERTIS JUIFS
 JUIFS - MISSIONS
 XX JUDAISME (DIRECTE)
- PROSELYTES ET PROSELYTISME JUIFS - CONVERTIS OU CHRIST**
 X CONVERTIS DU CHRISTIANISME AU JUDAISME
- PROSES**
 VA SEQUENCES
 XX SEQUENCES
- PROSOBRANCHES**
- PROSODIE**
 V VERSIFICATION
- PROSODIE MUSICALE**
- PROSOGRAPHIE**
 VA HISTOIRE ANCIENNE
 INSCRIPTIONS (DIRECTE)
- PROSOPIS**
- PROSPECTION**
 VA ESSAYAGE (METALLURGIE)
 LEVE DE MINES
 PETROLE - GEOLOGIE (INDIRECTE)
 PROSPECTION - METHODES ELECTRIQUES
- PROSPECTION - METHODES ELECTRIQUES**
 X PROSPECTION GEOELECTRIQUE
 XX PROSPECTION
 PROSPECTION - METHODES GEOPHYSIQUES
- PROSPECTION - METHODES BIOCHIMIQUES**
- PROSPECTION - METHODES GEOPHYSIQUES**
 VA PROSPECTION - METHODES ELECTRIQUES
 PROSPECTION - METHODES SISMOIQUES
 X PROSPECTION GEOPHYSIQUE
- PROSPECTION - METHODES SISMIQUES**
 VA METHODE SISMIQUE REFRACTION
 X PROSPECTION SISMIQUE
 XX PROSPECTION - METHODES GEOPHYSIQUES
 SEISMOLOGIE (DIRECTE)
- PROSPECTION GEOELECTRIQUE**
 V PROSPECTION - METHODES ELECTRIQUES
- PROSPECTION GEOPHYSIQUE**
 V PROSPECTION - METHODES GEOPHYSIQUES
- PROSPECTION SISMIQUE**
 V PROSPECTION - METHODES SISMIQUES
- PROSPECTIVE TECHNOLOGIQUE**
 X EVALUATION TECHNOLOGIQUE
 TECHNOLOGIE - EVALUATION
 TECHNOLOGIE - MAITRISE
- PROSTAGLANDINES**
 XX PROSTATE
- PROSTATE**
 VA PROSTAGLANDINES
 XX GENITAUX MALES, ORGANES
- PROSTATE - CANCER**
 X PROSTATE - NEOPLASMES
 XX GENITO-URINAIRE, APPAREIL - CANCER
- PROSTATE - CHIRURGIE**
- PROSTATE - MALADIES**
 XX TRICHOMONASE
- PROSTATE - NEOPLASMES**
 V PROSTATE - CANCER
- PROSTHODONTIE**
 V PROTHESE DENTAIRE
- PROSTITUEES**
 PROSTITUEES - CORRESPONDANCE, SOUVENIRS, ETC.
 PROSTITUEES - PERSONNALITE
 V PROSTITUEES - PSYCHOLOGIE

- * VA ACTIVITES DIRIGÉES
- * VA CLASSES DE NEIGE, DE MER, DE NATURE, ETC.
- * VA ENSEIGNEMENT MUTUEL
- * VA ETUDE DU MILIEU (METHODE D'ENSEIGNEMENT)
- * VA NON-DIRECTIVITE
- * VA PRESSE ET EDUCATION
 - X ECOLES ACTIVES
 - X EDUCATION NOUVELLE
 - X METHODES ACTIVES (EDUCATION)
 - X METHODES ACTIVES DANS L'EDUCATION
 - X METHODES ACTIVES DANS L'ENSEIGNEMENT
 - X TRAVAIL INDEPENDANT
- * XX ACTIVITES DIRIGÉES
- * XX CLASSES DE NEIGE, DE MER, DE NATURE, ETC.
- * XX ENSEIGNEMENT - METHODES EXPERIMENTALES
- * XX ETUDE DU MILIEU (METHODE D'ENSEIGNEMENT)
- * ENSEIGNEMENT - METHODES AUDIO-VISUELLES (DIRECTE)
 - * VA CINEMA DANS L'ENSEIGNEMENT (DIRECTE)
 - * VA DIAPOSITIVES DANS L'ENSEIGNEMENT
 - * VA DISQUES DANS L'ENSEIGNEMENT
 - * VA FILMS DANS L'ENSEIGNEMENT
 - * VA MAGNETOPHONES DANS L'ENSEIGNEMENT (DIRECTE)
 - * VA MATERIEL AUDIO-VISUEL
 - * VA MATERIEL DIDACTIQUE
 - * VA PHOTOGRAPHIE DANS L'ENSEIGNEMENT
 - * VA RADIO DANS L'ENSEIGNEMENT (DIRECTE)
 - * VA TELEVISION DANS L'ENSEIGNEMENT (DIRECTE)
 - VA LA SUBD. AIDES AUDIO-VISUELLES AUX SUJETS PRECIS TELS QUE
 - VA MATHÉMATIQUES - AIDES AUDIO-VISUELLES OU GÉOGRAPHIE - AI
 - VA DES AUDIO-VISUELLES
 - X EDUCATION - AIDES AUDIO-VISUELLES
 - X ENSEIGNEMENT - AIDES AUDIO-VISUELLES
 - X ENSEIGNEMENT AUDIO-VISUEL
 - X METHODES AUDIO-VISUELLES
 - X MOYENS AUDIO-VISUELS
 - X TECHNIQUES AUDIO-VISUELLES
- * XX AUDIO-VISUEL
- * XX ENSEIGNEMENT (INDIRECTE)
- * ENSEIGNEMENT - METHODES EXPERIMENTALES
 - * VA CLASSES DE NEIGE, DE MER, DE NATURE, ETC.
 - * VA ENSEIGNEMENT - INNOVATIONS (DIRECTE)
 - * VA ENSEIGNEMENT - METHODES ACTIVES (DIRECTE)
 - * VA ETUDE DU MILIEU (METHODE D'ENSEIGNEMENT)
 - * VA TESTS MENTAUX
 - X ECOLES SAUVAGES
 - X METHODES EXPERIMENTALES DANS L'ENSEIGNEMENT
 - * XX CLASSES DE NEIGE, DE MER, DE NATURE, ETC.
 - * XX ENSEIGNEMENT - INNOVATIONS (DIRECTE)
 - * XX ETUDE DU MILIEU (METHODE D'ENSEIGNEMENT)
 - XX TRAVAUX PRATIQUES (METHODE D'ENSEIGNEMENT)
- ENSEIGNEMENT - PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT
 - V PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT - ENSEIGNEMENT
- ENSEIGNEMENT - PLANIFICATION
 - * V EDUCATION - PLANIFICATION (DIRECTE)
- ENSEIGNEMENT - PROGRAMMES

ANNEXE 4

- * V PROGRAMMES D'ETUDES (INDIRECTE)
- ENSEIGNEMENT - RECHERCHE
 - * V EDUCATION - RECHERCHE (DIRECTE)
- ENSEIGNEMENT - REFORME
 - * V ENSEIGNEMENT, REFORME DE L' (DIRECTE)
- ENSEIGNEMENT - REGULARISATION
 - * V DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT (DIRECTE)
- * ENSEIGNEMENT (PROFESSION)
 - X CARRIERES DANS L'ENSEIGNEMENT
 - X ENSEIGNEMENT, CARRIERES DANS L'
 - ENSEIGNEMENT, CARRIERES DANS L'
 - * V ENSEIGNEMENT (PROFESSION)
- ENSEIGNEMENT, DEMOCRATISATION DE L'
 - * V DEMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT (DIRECTE)
- * ENSEIGNEMENT, LIBERTE DE L' (INDIRECTE)
 - * VA ECOLES PRIVEES (INDIRECTE)
 - * VA EGLISE ET EDUCATION (INDIRECTE)
 - * VA LAICISME
 - X LIBERTE DE L'ENSEIGNEMENT
 - * XX ECOLES PRIVEES (INDIRECTE)
 - * XX EGLISE ET EDUCATION (INDIRECTE)
 - * XX LAICISME
- * ENSEIGNEMENT, LIBERTE DE L' - FRANCE
 - X QUESTION SCOLAIRE - FRANCE
- ENSEIGNEMENT, PSYCHOLOGIE DE L'
 - * V PSYCHOLOGIE PEDAGOGIQUE
- * ENSEIGNEMENT, REFORME DE L' (DIRECTE)
 - X ENSEIGNEMENT - REFORME
 - X REFORME DE L'ENSEIGNEMENT
- * ENSEIGNEMENT AGRICOLE (INDIRECTE)
 - * SOUS CETTE VEDETTE, ON TROUVE LES OUVRAGES GENERAUX SUR
 - * L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE. CF. ECOLES D'AGRICULTURE, VE-
 - * DETTE SOUS LAQUELLE SE TROUVENT LES OUVRAGES HISTORIQUES,
 - * STATISTIQUES, ETC. SUR LES ECOLES ET AGRICULTURE - ETUDE
 - * ET ENSEIGNEMENT POUR LES OUVRAGES SUR LES METHODES D'EN-
 - * SEIGNEMENT.
 - * NOTE SOUS AGRICULTURE - ETUDE ET ENSEIGNEMENT
- * VA ECOLES D'AGRICULTURE (INDIRECTE)
 - X EDUCATION AGRICOLE
 - X ENSEIGNEMENT AGRONOMIQUE
 - * XX ECOLES D'AGRICULTURE (INDIRECTE)
 - * XX EDUCATION (INDIRECTE)
 - * XX ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (INDIRECTE)
 - * XX ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (INDIRECTE)
- ENSEIGNEMENT AGRONOMIQUE
 - * V ENSEIGNEMENT AGRICOLE (INDIRECTE)
- * ENSEIGNEMENT ASSISTE PAR ORDINATEUR (INDIRECTE)
 - VA LA SUBD. ENSEIGNEMENT ASSISTE PAR ORDINATEUR A DIFFERENTS
 - VA SUJETS, P.E. CHIMIE - ENSEIGNEMENT ASSISTE PAR ORDINA-
 - VA TEUR.
 - X INFORMATIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT PROGRAMME

- GUIDES**
 V LA SUBD. GUIDES AUX NOMS DES PAYS, VILLES, ETC.
- GUIDES D'ACHAT**
 * V SHOPPING
- * **GUIDES D'ONDES**
 * XX ONDES ELECTROMAGNETIQUES
 * XX RADIO - APPAREILS ET MATERIEL
 XX TRANSOUCTEURS
- GUIDES DE MONTAGNE (DIRECTE)**
 * XX ALPINISME (DIRECTE)
- GUIDES DE VOYAGES**
 * V VOYAGES - GUIDES
 * V VOYAGES EN MER
- GUIDES LITTERAIRES**
 * V VOYAGES LITTERAIRES (INDIRECTE)
- GUIDES PRATIQUES**
 V LA SUBD. GUIDES PRATIQUES A CERTAINS SUJETS, P-E JEUNESSE
 V - LOISIRS - GUIDES PRATIQUES
- * **GUIGNOL**
 * XX MARIONNETTES (DIRECTE)
- GILDES**
 * V CORPORATIONS (INDIRECTE)
- GUILAUME AU COURB NEZ**
 V GUILAUME D'ORANGE (ROMAN EN PROSE)
- GUILAUME D'ORANGE (ROMAN EN PROSE)**
 X GUILAUME AU COURB NEZ
 X GUILAUME FIEREBRACE
- GUILAUME FIEREBRACE**
 V GUILAUME D'ORANGE (ROMAN EN PROSE)
- * **GUILLOTINE**
 * XX BOURREAUX
- GUINBARDE**
 * XX INSTRUMENTS DE MUSIQUE (INDIRECTE)
- GUIRLANDES INSULAIRES**
 * V ARCS INSULAIRES (INDIRECTE)
- * **GUIRON LE COURTOIS**
- GUISSIGA**
 * V GUIZIGA
- * **GUITARE**
 * EXEMPLE SOUS INSTRUMENTS A CORDES
 VA DOBRO
 * VA VIHUELA
 X GUITARE ESPAGNOLE
 * XX VIHUELA

- GUITARE ESPAGNOLE**
 * V GUITARE
- GUITARISTES**
 GUITARISTES FRANCAIS (RUSSES, ETC.)
- * **GUIZIGA**
 X GUISSIGA
 * XX ETHNOLOGIE - CAMEROUN
- GURUNSI (L.)**
 * V GURUNSI (L.)
- GURUNGS**
- GURUNGA (L.)**
 * V GURUNSI (L.)
- * **GURUNSI (L.)**
 X DIALECTES GURUNSI
 X GRUNSI (L.)
 X GRUSI (L.)
 X GRUSSI (L.)
 X GURUNSI (L.)
 X GURUNGA (L.)
 * XX LANGUES SOUDANAISES
- GWAN (TRIBU AFRICAINE)**
 * V GBANIAN (TRIBU AFRICAINE)
- GRANJA (TRIBU AFRICAINE)**
 * V GBANIAN (TRIBU AFRICAINE)
- * **GYMNASTIQUE**
 * VA AGRES (GYMNASTIQUE)
 * VA CHEVAL-ARCONS
 * VA GYMNASTIQUE POUR ENFANTS
 * VA GYMNASTIQUE POUR LES FEMMES
 VA TAI CHI CHUAN
 VA TRAMPOLINE
 * XX ATHLETISME (DIRECTE)
 * XX SPORTS (INDIRECTE)
 XX SPORTS ATHLETIQUES (INDIRECTE)
- GYMNASTIQUE ARTISTIQUE AU SOL**
 * V EXERCICES AU SOL (GYMNASTIQUE)
- GYMNASTIQUE ET DANSE RYTHMIQUE**
 X GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
- * **GYMNASTIQUE MEDICALE**
 * VA KINESITHERAPIE
 VA MECANOTHERAPIE
 X CINESITHERAPIE
 X EXERCICE THERAPEUTIQUE
 X GYMNASTIQUE THERAPEUTIQUE
 X THERAPEUTIQUE PAR L'EXERCICE
 * XX KINESITHERAPIE
 XX MECANOTHERAPIE

LISTE ALPHABÉTIQUE

Ecriture, théorie
Ecriture, troubles
Ecriture, troubles *Voir aussi* Dyslexie
Ecriture sainte *Voir* Bible

ECRIVAIN

Ecrivain, adj. de languc, peuple, religion, nom de lieu, dates ⁽²⁾
Ecrivain, psychologie
Ecrivain, sociologie

ECZEMA

EDITEUR

EDITION

Edition *Voir aussi* Bibliologie
Edition, contrat
Edition, économie
Edition, industrie
Edition, législation
Edition, métiers
Edition, nom de lieu, dates
Edition à compte d'auteur
Edition officielle
Edition originale

EDUCATEUR

Educateur *Voir aussi* Enseignant

EDUCATION

Education *Voir aussi* Enseignement, Pédagogie et au domaine d'applic
cation
Education, économique
Education, histoire
Education, nom de lieu, dates
Education, politique
Education, psychopédagogie
Education, sociologie
Education, théorie
Education / Facteur psychologique et social ⁽³⁾
Education civique
Education morale
Education permanente *Voir* Formation permanente
Education physique
Education physique *Voir aussi* Sport, enseignement
Education religieuse *Voir* Religion, enseignement
Education sexuelle
Education sexuelle, adolescent
Education sexuelle, enfant
Education spécialisée
Education spécialisée, enfant inadapté
Education spécialisée, métiers
Education surveillé

EFFET DE COMMERCE

Effet de commerce, législation

EFFORT MECANIQUE

EFFORT PHYSIQUE

LISTE ALPHABÉTIQUE

GARRIGUE

GASTRITE

GASTRO-ENTEROLOGIE

Gastro-entérologie *Voir aussi* Digestif (appareil)

GASTRONOMIE

Gastronomie *Voir aussi* Cuisine

Gastronomie, histoire

GATEAU

Voir Pâtisserie

GAUCHE

Gauche *Voir aussi* Gauchisme

Gauche, idéologie

Gauche, nom de lieu, dates

Gauche, parti politique

Gauche, parti politique *Voir aussi* au nom des partis

Gauche, théorie

Gauche / Droite

Gauche (extrême)

GAUCHER

Gaucher, rééducation

GAUCHISME

GAULE

Gaule, art *Voir* Art gaulois

Gaule, civilisation

GAULLISME

GAULOIS (PEUPLE)

GAZ

Gaz *Voir aussi* Corps gazeux et au nom des gaz

Gaz, chimie

Gaz, physique

Gaz, statique

Gaz, statique *Voir aussi* Aérostatique

GAZ NATUREL

Gaz naturel *Développer comme* V.M. : Matières premières ⁽¹⁾

GAZEIFICATION

Gazéification *Voir aussi* au domaine d'application

GAZODUC

GAZOMETRIE

GEANT

Voir Gigantisme

GEL

GEL (CHIMIE)

GELATINE

GEMELLITE

Voir Jumeaux

GEMME

Voir Pierre précieuse

GENDARMERIE

GENE

SERVICE CENTRAL DES BIBLIOTHEQUES

STATISTIQUES DES PRETS DE LIVRES

Mois de Janvier 1985

DATE	Demandes satisfaites	Demandes non satisfaites	Demandes totales	Obsc.
1/85	85	37	122	
01/85	90	112	202	
01/85	103	66	169	
01/85	96	111	207	
1/01/85	75	100	175	
1/01/85	52	28	80	
TOTAL	501	454	955	



Alamy

SERVICE CENTRAL DES BIBLIOTHEQUES

STATISTIQUES DES PRETS DE LIVRES

Mois de Janvier 1985

PERIODE	Demandes satisfaites	Demandes non satisfaites	Demandes totales	Observations
Jeuves du 07/85 au 21/85	387	284	671	
semaine du 07/85 au 01/85	501	454	955	
semaine du 01/85 au 07/85	822	482	1104	
Jeuves du 07/85 au 10/85	584	376	960	
Jeuves du 01/85 au 07/85	402	288	690	
	/	/	/	
TOTAL	2496	1884	4380	



Abey

SERVICE CENTRAL DES BIBLIOTHÈQUES

STATISTIQUES DES PRÊTS DE LIVRES

Mois de Janvier 1985

TE	Demandes satisfaites	Demandes non satisfaites	Demandes totales	Obsc
1185	2+10+8+19+6+ 9+2+8+4+15+10 85	37	122	
185	12+8+4+5+6+ 5+3+3+10+9+3+12 +3+5+2 (30)	112	202	
185	8+17+4+3+6+12 +10+12+7+4+5+ 7+2+4+2+ 103	66	169	
1185	8+4+4+4+3+ 9+12+10+11+9 1+6+2+6+3+5 96	111	207	
1185	5+1+3+5+5+7+9+ 2+3+3+5+15+2 +10 75	100	175	
1185	4+5+4+9+10+2+ 6+2+10 52	28	80	
TOTAL	501	454	955	

SERVICE CENTRAL DES BIBLIOTHEQUES

STATISTIQUES DES PRETS DE LIVRES

Mois de février 1985

ME	Demandes satisfaites	Demandes non satisfaites	Demandes totales	Observations
01/85	fete de la jeunesse.			
02/85	79	62	141	
02/85	87	80	167	
10/2/85	86	69	155	
1/02/85	82	52	134	
10/2/85	32	34	66	
TOTAL	366	297	663	



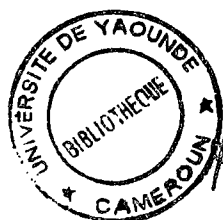
Albenz

ANNEXE 7

ETAT DES LECTURES A LA
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE

DATE : ... 21-07-85 ou 26-07-85

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Total
000-099	3	7	8	4	7	12	
100- 149			3	2	6		
150 - 199	2		2	7	8	1	
200 - 299	1	2	1	2	1		
300 - 319	9	11	13	12	10	4	
320 - 329	4	14	9	15	6	2	
330 - 339	2	4	20	22	9	7	
340 - 399	9	20	40	45	60	8	
400 - 499			2		6	6	
500 - 519	4	1	2	6	8	5	
520 - 549		4	8	12	16	6	
550 - 599	7	12	15	12	4	8	
600 - 619	1		1		1		
620 - 699							
700 - 799							
800 - 839	2	3	5	3	2	4	
840 - 895		2	1	4		3	
896 - 899		1	1		4		
900 - 919	2		3	1	2	1	
930 - 999	5		2	4	1		
TOTAL	51	81	136	149	151	67	



ETAT DES LECTURES A LA
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE DE YAOUNDE

DATE : 18 - 02 - 85 au 24 - 02 - 85

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Total
000-099	5	7	8	5	8	13	
100- 149			2	3	5		
150 - 199	2		2	6	9	2	
200 - 299	1	2	1	3	2		
300 - 319	10	12	15	11	13	5	
320 - 329	4	14	10	14	8	3	
330 - 339	2	5	20	23	9	7	
340 - 399	9	20	42	45	61	9	
400 - 499			2		7	6	
500 - 519	7	4	8	13	16	7	
520 - 549	8	12	16	12	4	8	
550 - 599	1	15	1	2	6	9	
600 - 619	1		2		1		
620 - 699							
700 - 799							
800 - 839	2	3	6	3	4	8	
840 - 895		2	3	1		4	
896 - 899		1	1		3		
900 - 919	2		4	1	2	3	
930 - 999	5		2	1	4	6	
TOTAL	58	97	145	143	162	90	

